Le Reigne des Bambins
MICRO-CRÈCHE

PROJET PEDAGOGIQUE

Micro-crèche Le Reigne des Bambins

49 Rue des Reigniers – 44120 VERTOU

PRESENTATION GENERALE DE LA STRUCTURE 5

I. ACCUEILLIR 6
1.1 La période de familiarisation 6
a. Les premiers accueils – les premières séparations 6
b. Professionnels repères 8
1.2 L'accueil au quotidien 8
1.3 Les transmissions 10
1.4 Les retrouvailles du soir 11
1.5 L'accueil de l'enfant en situation de handicap 11
1.6 L'accueil des stagiaires 12
1.7 L'accueil des apprentis 12

II. REPONDRE AUX BESOINS DES ENFANTS 13
2.1 Le sommeil 13
a. L'aménagement des dortoirs 13
b. L'endormissement 14
c. L'objet transitionnel – le doudou et la tétine 15
2.2 Les repas – les goûters 16
a. Les horaires des repas 16
b. Le lait infantile et le lait maternel 17
c. La diversification alimentaire 18
d. L'installation aux repas 18
e. La présentation des repas 19
f. L'eau, l'importance de l'hydratation 20
g. Les allergies alimentaires 21
h. Hygiène et alimentation 21
2.3 La santé et les soins 21
a. Les médicaments 22
b. Les changes et l'accompagnement vers l'acquisition de la propreté 23
c. Chutes, chocs, blessures et gestes d'urgence 24
d. La fièvre 24
e. Douleurs dentaires 25
f. PAI (Projet d'Accueil Individualisé) 25
g. Exposition au soleil et canicule 25
2.4 L'affectif 25
a. La sécurité affective 25
b. Les liens d'attachement 26
c. La distance professionnelle 26

III. ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS SON DEVELOPPEMENT ET SES EVOLUTIONS, SELON SON ÂGE 27
3.1 Le développement moteur 27
a. Le principe de motricité libre 28
b. Nous ne faisons pas à la place de l'enfant 29
c. Favoriser la motricité par des activités motrices 29
3.2 Le langage 30
a. Le développement du langage 30
b. Favoriser le langage par la verbalisation et la reformulation 30
c. Les outils pour favoriser le développement du langage 31
d. La différence entre le « parler bébé » et le « parler en bébé » 31
e. Le développement du langage selon l'âge de l'enfant 32
3.3 Les relations avec les autres enfants 33
a. L'agressivité 34

b. Les morsures 34
3.4 La socialisation / l'autonomie 35
b. Les règles, les limites, le cadre 35
b.Les frustrations 37
c. Favoriser l'autonomie de l'enfant 37
3.5Réguler ses émotions 38
a. Les émotions des enfants 38
b.L'accompagnement des émotions par la verbalisation, l'écoute, la bienveillance 40

IV. JOUER ET APPRENDRE 40
4.1 Pourquoi et avec quoi l'enfant joue ? 41
a. Comment les enfants jouent-ils ? Et avec quoi ? 41
b. Le jeu c'est la liberté, mais aussi un cadre 42
c. La liberté de jouer et faire ses expériences selon deux courants 42
4.2 Les différentes activités proposées 45
a. L'accompagnement par les adultes 45
b. Des exemples d'univers proposés 45
4.3 Les différentes activités proposées selon l'âge de développement de l'enfant 46
4.4 Aménagement de l'espace 48
4.5 Professionnel « phare » 49

V. S'OUVRIR VERS L'EXTERIEUR 50
5.1 L'extérieur et la nature 50
a. Des expériences motrices 51
b. Des expériences sensorielles 51
c. Des repères temporels 52
d. Une sensibilisation à l'environnement 52
e. Support à l'échange et au développement des connaissances 52
f. Le développement d'une sociabilité 53
5.2 Les sorties : le avant et le après 53
5.3 Développement culturel 54
5.4 Les intervenants extérieurs 54
a. La lecture 55
b. L'éveil musical 55

VI. COMMUNIQUER EN EQUIPE ET AVEC LES FAMILLES 56
6.1 La communication en équipe 57
a. Réunions de régulation 57
b. Réunions d'équipe mensuelle 57
c. Analyse Des Pratiques : ADP 58
d. Journée pédagogique 58
6.2 Les supports de communication avec les familles 58
a. Facebook 59
b. Panneau d'affichage 59
c. Album photo 59
6.3 Les temps d'échange avec les parents 60
a. Réunion de début d'année 60
b. Moments festifs et de partage 61
c. Rendez-vous individuels et échanges par mail 61

CONCLUSION 62

ANNEXE 1 : CHARTE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (23 MARS 2017) 63

PREAMBULE

Le projet pédagogique est une obligation légale qui découle du décret n°2021-1131 du 30/08/2021 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans, qui incite les équipes à définir les bases du travail d'équipe. C'est un outil indispensable qui représente une forme de contrat qui unit les différents membres de l'équipe. Mené par la référente technique, il est réfléchi en équipe et permet à chacun de s'appuyer sur cette référence commune partagée. Il permet d'assurer une continuité dans l'accueil et dans les soins. Ce document n'est pas figé, il est amené à évoluer et à être retravaillé régulièrement en équipe.

PRESENTATION GENERALE DE LA STRUCTURE

Tom Pouce et Polochon est une micro-crèche privée pouvant accueillir 12 enfants de 0 à 4 ans, avec un dépassement de 15% autorisé, sans toutefois dépasser le remplissage hebdomadaire de 630 heures. La structure assure un accueil régulier, occasionnel ou d'urgence, du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30, sur la base de temps plein ou partiel, en fonction des besoins de chaque famille.

L'équipe est composée d'une gestionnaire, infirmière diplômée d'état qui assure la gestion de la structure. Une éducatrice de jeunes enfants est désignée référente technique, elle est présente à mi-temps sur la structure et l'autre mi-temps sur la structure mitoyenne. Puis, quatre professionnels *(*auxiliaire de puériculture ou accompagnant éducatif petite enfance*)* accueillent l'enfant et veillent à accompagner son développement psychomoteur, intellectuel et affectif en toute sécurité. Des stagiaires ou apprentis viennent parfois se rattacher à cette équipe.

Le taux d'encadrement retenu par la gestionnaire étant 1 professionnel pour 6 enfants, le taux d'encadrement effectif à la micro-crèche est de 1 professionnel pour 4 enfants.

La référente technique veille à l'application du projet pédagogique, qui résulte d'une réflexion entre les divers professionnels et suit quatre axes principaux : Favoriser le bien-être et l'épanouissement de chaque enfant ; accompagner l'enfant dans son développement psychomoteur via notamment la motricité libre ; accompagner l'enfant vers une vie en collectivité ; guider l'enfant vers l'autonomie.

I. ACCUEILLIR

Les accueils en structure sont souvent les premières séparations entre les parents et leur enfant. Dans ce contexte-là, il est nécessaire de se donner du temps pour apprendre à connaître les familles (parents et enfant) et leurs habitudes, afin d'apaiser leur éventuelle crainte face à la séparation. On aime dire que l'adaptation se joue pour l'enfant, pour ses parents et pour l'équipe.

1.1 La période de familiarisation

a. Les premiers accueils – les premières séparations

L'accueil de l'enfant et de sa famille, c'est avant tout une rencontre, des échanges, c'est apprendre à se connaître mutuellement. L'objectif est d'instaurer un climat de confiance entre les professionnels et les familles (enfants et parents). Après avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement, un premier accueil est réalisé par la gestionnaire, afin de présenter les modalités pratiques et le fonctionnement de la structure, en lien avec les projets mis en place dans la micro-crèche. Ce rendez-vous peut aussi se faire en présence de la référente technique qui répondra aux questions organisationnelles, éducatives et ou pédagogiques concernant l'enfant et son quotidien. La visite des locaux est aussi proposée, afin que les parents puissent se projeter dans ce futur accueil. Si l'enfant est né, la visite est aussi à son attention. Les parents valident la place à l'issue de ce rendez-vous en ayant l'ensemble des éléments (administratifs, financiers, et pédagogiques) guidant leur décision.

L'environnement doit être sécurisant pour favoriser un accueil de qualité. Ainsi l'enfant et sa famille doivent se sentir attendus. Une fois l'accueil validé, l'équipe anticipera au maximum l'arrivée de la famille en préparant sa place dans la micro-crèche : libérer un casier dans l'entrée, dans la salle de bain, lui attribuer un animal-repère, un lit ou couchette, préparer ses clayettes, ses étiquettes-prénoms …

Les familles rencontrent ensuite les professionnels, qui accueilleront chaque jour l'enfant et ses parents. L'accueil à la micro-crèche représente souvent une toute première séparation entre l'enfant et ses parents, notamment lorsqu'il est tout bébé. Cette

séparation est plus ou moins difficile à vivre en fonction de chacun, mais elle demande à être accompagnée et expliquée à l'enfant. Cela peut représenter un véritable bouleversement pour ce dernier, mais aussi pour le parent.

La crèche est un lieu inconnu, qui est différent de la maison, et peut être vécu comme angoissant au départ. C'est pour cette raison que nous avons mis en place une période de familiarisation, qui consiste à une première rencontre, puis un accueil progressif sur une semaine (voir plus) avec des temps de présence de plus en plus long. Ce planning est préparé par la référente technique.

Le premier jour, les deux parents sont accueillis avec leur enfant lors d'un premier temps d'échange avec un ou deux professionnels. Ce temps se déroule dans la pièce de vie de la micro-crèche. Il est propice aux échanges concernant les habitudes de l'enfant, son rythme et ses besoins. Les parents peuvent à ce moment-là se projeter sur l'accueil de leur enfant. Le professionnel peut aussi répondre aux diverses questions des parents concernant la vie collective à la micro-crèche. Pour l'enfant, c'est aussi une première arrivée dans la structure, il découvre les premiers jeux, les autres enfants et professionnels qu'il pourra apprendre à connaitre au fil de son accueil. Ce temps dure environ une heure.

Les deuxièmes et troisièmes jours sont proposés avec l'un des deux parents et l'enfant. Ces deux jours permettent à l'enfant de découvrir la crèche et son environnement, en présence de son parent. Il aura peut-être l'occasion de faire une sieste et/ou un repas à la crèche, donné par un professionnel, avec la présence de son parent.
Pour le quatrième et le cinquième jour, l'enfant passe du temps seul à la crèche, en élargissant peu à peu les horaires. une fois que l'accueil est fait avec sa famille.

Certains de ces temps sont adaptés selon les besoins des parents et selon si l'accueil est occasionnel ou régulier. En cas de besoin d'accueil en urgence, la période d'adaptation est par exemple plus courte. L'observation des professionnels est également importante pour guider ce temps d'accueil selon les besoins et le comportement de l'enfant accueilli.
Par ailleurs, afin que le tout-petit se sente dans un environnement sécure et rassuré, ses effets personnels tels que le doudou, la tétine ou encore la gigoteuse sont demandés. L'enfant aura alors un casier avec un animal repère qui le suivra tout au long de ses

années à la micro-crèche. Il retrouvera cet animal au crochet de sa turbulette ainsi que dans la salle de bain. Cela permet un repère visuel pour l'enfant et favorise son autonomie pour déposer ou retrouver ses affaires. De plus, les périodes d'adaptation sont organisées de manière qu'un ou deux professionnels repères accompagnent les premiers jours de l'enfant.

b. Professionnels repères

Deux professionnels « repères » sont choisis en amont de l'accueil, par la référente technique (en lien avec le planning de chacune et afin que l'équilibre se fasse dans l'équipe).

Ils sont les interlocuteurs privilégiés de la famille sur les premiers temps d'accueil ; ils passent le relais aux autres professionnels dans les jours suivant l'accueil, et surtout en fonction du rythme de l'enfant. Peu à peu l'ensemble de l'équipe est amené à s'occuper de l'enfant. C'est eux aussi qui anticipent l'arrivée de l'enfant en lui consacrant une place dans la structure : place au porte-manteau d'accueil, dans la salle de bain... Ils se rendent disponibles et suivent au plus près le déroulé de l'adaptation de l'enfant.

Ces personnes repères ont une attitude bienveillante permanente, elles prennent soin de l'enfant, assure sa sécurité physique, psychologique et affective, elles observent, ajustent leurs propositions éducatives... Elles accompagnent par des mots et des gestes appropriés, elles ne font pas à la place de l'enfant mais le guide, l'encourage.

Les professionnels repères sont inscrits dans un travail d'équipe et ne sont jamais seules responsables de la prise en charge de l'enfant. Les réflexions et décisions sont validées en équipe. Ils veillent à un très bon échange d' informations entre eux, avant d' élargir à l' ensemble de l' équipe.

1.2 L'accueil au quotidien

Pour un accueil individualisé, respectant le rythme de l'enfant à la maison, les arrivées ont lieu tout au long de la journée. Cependant, afin d'assurer une organisation adéquate des différents temps forts et activités, il est demandé aux parents de prévenir en cas d'arrivée tardive, par rapport aux horaires convenus au contrat.

Néanmoins, nous n'acceptons pas les arrivées pour convenance personnelle entre 11h30 et 13h30 respectant le travail des professionnels sur le temps des repas et des couchés, ainsi que les pauses des professionnels. Le but étant d'être disponible pour l'enfant et son parent et proposer un accueil de qualité. Un enfant arrivant à 13h30 doit avoir pris son déjeuner.

Les parents sont accueillis dans l'entrée du lieu de vie, au maximum dans une ambiance calme et sereine et dans un climat de confiance, par une écoute attentive afin de favoriser le dialogue. Ce temps d'accueil est essentiel pour l'échange entre l'équipe et les parents. Il est également individuel, c'est-à-dire que les arrivées se font une à une. Cela facilite les échanges, la disponibilité de chacun et la confidentialité autour de la famille.

L'enfant prend le temps d'arriver avec son parent et se préparer pour entrer dans la pièce de vie (enlever ses chaussures/chaussettes, son manteau, déposer ses affaires dans son casier…). Ces temps lui permettent d'avoir des repères et donc un sentiment de sécurité. C'est à ce moment-là qu'il dit au revoir à sa famille. Un professionnel se détache afin d'assurer cet accueil. Les autres professionnels sont présents avec les enfants dans la pièce de vie.

Le professionnel recueille les informations du vécu de la maison (comment a-t-il dormi ? Quand a-t-il pris son dernier biberon ? Comment s'est passée la soirée ou le week-end ?). Ceci, afin de créer une continuité et une cohérence dans l'accueil de l'enfant.

L'enfant a parfois besoin de réconfort lors du départ de son parent. Des rituels peuvent être mis en place avec l'équipe pour qu'il puisse s'épanouir en toute sécurité (ex : aller à la fenêtre pour voir son parent partir, rester dans les bras du professionnel, lire un livre, avoir son doudou…). Il sera important de mettre des mots sur ce que l'enfant traverse et que les professionnels puissent être disponible à ce moment-là.

L'équipe peut également suggérer au parent de partir assez rapidement pour raccourcir un temps de séparation trop long, qui peut rendre encore plus difficile la séparation pour l'enfant. Dire au revoir à son enfant est indispensable, même si celui-ci doit manifester son mécontentement. De ce fait les professionnels sont là pour accompagner et diriger le parent dans cette séparation.

Des transmissions seront ensuite nécessaires. Aussi bien oralement (à l'ensemble de l'équipe) et également écrites (classeur de transmissions).

1.3 Les transmissions

Au quotidien, les professionnels prennent le temps d'échanger avec les parents. A l'arrivée, il est intéressant de savoir comment va l'enfant en général (alimentation, sommeil, humeur, santé). Les professionnels sont toujours intéressés par des anecdotes que les parents peuvent leur raconter (les nouveaux apprentissages de l'enfant, ses évolutions, etc.).

Le soir, un membre de l'équipe prend le temps d'accueillir les familles, unes à unes, et lui raconte la journée de son enfant, en fonction de ce qui l'intéresse. Pour certains parents, les repas peuvent être importants, pour d'autres, ce sont les jeux, les anecdotes du jour... Ces temps d'échanges sont essentiels car ils permettent de renforcer le lien parent - professionnel - enfant. Il s'agit également d'un moment pendant lequel les professionnels peuvent répondre aux questions des familles. L'enfant comprend que l'on parle de lui, et peut se sentir davantage en confiance par ce lien qui est créé avec les familles. L'enfant peut aussi prendre part à ces échanges, raconter des éléments à propos de sa journée.

Il est conseillé aux parents d'arriver au minimum un quart d'heure avant l'heure de fin de son contrat afin de pouvoir échanger avec le professionnel sur la journée de l'enfant. Les transmissions se font à la demande du parent qui est invité à poser les questions qui l'intéressent.

L'équipe tient un registre de présence journalière, qui consigne les heures d'arrivée et de départ de l'enfant. Il est un élément phare pour tracer le vécu de la journée (temps de siestes, repas, la traçabilité des prises de température et/ou de médicaments s'il y a lieu, et autres évènements particuliers) l'équipe utilise un classeur de transmission, avec une fiche nominative par enfant. Ces fiches permettent d'avoir des repères concernant le déroulement de la journée de l'enfant, mais ne saurait se substituer à l'échange verbal entre le parent et le professionnel.

Le professionnel restitue avec discrétion la journée de l'enfant. Lors de ces temps, il est important de transmettre le vécu de la journée de l'enfant (des scènes de jeux, des anecdotes, des échanges avec un adulte ou ses pairs...).

1.4 Les retrouvailles du soir

Les départs clôturent la journée et sont le moment des retrouvailles et d'échanges avec le ou les parents. C'est un moment de transition où l'enfant retrouve ses parents et quitte son lieu de vie journalier. C'est un temps fort en émotions et parfois sujet à surexcitations. Comme pour l'arrivée, c'est un moment d'échanges et de convivialité pendant lequel l'équipe raconte la journée de l'enfant, avec parfois les apports de l'enfant lui-même.

Si l'enfant ne veut pas partir ou « se fait désirer » par son parent, c'est qu'il a juste besoin d'un peu plus de temps et de mots sécurisants pour accepter le passage d'une situation à une autre. Le professionnel est là pour expliquer à l'enfant que c'est le moment de partir.

1.5 L'accueil de l'enfant en situation de handicap

Dans notre structure, il est question de l'accueil de tous, de richesse et de diversité. Nous partageons la conviction que chacun doit pouvoir trouver sa place quelle que soit sa situation. C'est en identifiant les différences que l'on apprend à vivre ensemble, ce n'est pas en les cachant. La micro-crèche est un lieu de vie sociale qui peut tout à fait s'adapter à l'accueil d'un enfant en situation de handicap, afin de lui permettre de s'épanouir et de grandir le plus harmonieusement possible. Les locaux sont construits selon les normes d'accessibilité aux personnes en situation de handicap, et la présence d'une équipe pluridisciplinaire permet de proposer une place d'accueil aux parents en recherche de collectivité. Nous valorisons l'accompagnement de l'enfant et de sa famille en créant un ou plusieurs temps d'échanges avec les parents, en amont de l'accueil si besoin.

Un plan d'accueil individualisé (PAI) sera mis en place avec les parents et l'équipe pluridisciplinaire, dont la RSAI (responsable santé et accueil inclusif). Les professionnels seront sensibilisés, formés si besoin, et accompagnés pour exercer leur rôle au quotidien. Permettre à chaque enfant de trouver sa place dans la collectivité familiarise les enfants avec les notions de respect, d'altérité et de diversité.

1.6 L'accueil des stagiaires

La micro-crèche est ouverte à l'accueil de stagiaires quelle que soit leur formation. La directrice et la référente technique étudient les candidatures, et prennent le temps d'un entretien avec la personne accueillie. Une convention de stage est établie.
Sauf exception, la structure accueille un stagiaire à la fois, selon les disponibilités, afin d'éviter qu'il n'y ait trop d'adultes dans le quotidien de l'enfant. Les membres de l'équipe trouvent important de pouvoir transmettre un métier, des savoirs, des compétences. En retour, ils apprécient le regard extérieur de la personne apprenante.

L'accueil d'un stagiaire se prépare. Un professionnel référent est désigné pour assurer un bon déroulement de stage et un accompagnement optimal. Un planning est préparé par la référente technique, plus ou moins calqué sur celui du référent. Ce dernier anticipe son arrivée : un casier est mis à disposition, une affiche de présentation avec sa photo peut être installée sur le panneau d'affichage pour informer les parents de sa venue. Un livret a été préparé et est distribué lors de l'arrivée dans la structure.

Lors de ces premiers jours, le stagiaire est alors présenté aux familles. Les objectifs sont évolutifs et personnalisés. Au cours des semaines passées à la micro-crèche, il peut être amené à s'occuper des enfants, à participer au fonctionnement de la structure et être en lien avec les familles. Cela déprendra aussi de la formation du stagiaire.

1.7 L'accueil des apprentis

La micro-crèche peut également accueillir des apprentis. La directrice et la référente technique étudient les candidatures des étudiants et les reçoivent ensuite en entretien.

Un maitre d'apprentissage est désigné au sein de la micro-crèche.

Son arrivée est anticipée pour que celle-ci soit accueillante. Un casier lui est attribué et sa photo peut être installée sur le panneau d'affichage pour informer les parents de sa venue.

Le planning de l'apprenti est défini par la référente technique en fonction de ses semaines de présence sur la structure. Au maximum il suivra les horaires de son maître d'apprentissage mais cela peut être amené à varier selon les besoins du terrain.

Les apprentis ont une place particulière dans l'organisation de l'équipe. Ils sont spécifiquement suivis et accompagnés. Un lien est présent également entre la micro-crèche et le lieu de formation de l'apprenti. De plus, des temps d'échanges sont prévu entre l'apprenti et son maître d'apprentissage afin d'élaborer ensemble des objectifs et évaluer régulièrement l'évolution de son travail.
Un temps d'observation est respecté afin que l'apprenti prenne ses marques au sein de la micro-crèche, que les enfants, les familles et l'équipe puissent faire connaissance avec cette nouvelle personne.

Petit à petit, et en lien avec ses objectifs du terrain, l'apprenti prendra en charge les enfants sur des temps précis (proposition d'activité, préparation des repas, soins...) pour finalement réaliser ensuite toutes les tâches spécifiques au métier préparé. Tout cela se fait toujours en respectant le rythme et l'envie des enfants et de l'apprenti, et sous l'œil bienveillant et évaluateur du maitre d'apprentissage.

II. REPONDRE AUX BESOINS DES ENFANTS

La mission principale de la micro-crèche est d'accueillir et d'accompagner l'enfant et sa famille. Cela implique que les professionnels soient là pour répondre aux besoins physiologiques de base : manger, dormir, être changés et soignés. Mais aussi répondre aux besoins psychoaffectifs qui sont tout aussi importants. Ainsi, l'observation des enfants par l'équipe et leurs connaissances permettent de répondre au plus près des besoins du tout petit.

2.1 Le sommeil

Les professionnels portent au quotidien une attention particulière au sommeil car il est d'une grande importance pour que l'enfant grandisse, se sente reposé et puisse être bien tout au long de la journée. Nous veillons à échanger régulièrement sur ce besoin avec les parents.

a. L'aménagement des dortoirs

Pour préserver au maximum le sommeil de chaque enfant et dans la mesure du possible, les dortoirs sont aménagés en fonction des besoins de chacun. La micro-

crèche bénéficie de trois espaces de sommeil, dans lesquels « bébés » et « moyens » peuvent être mélangés. Les lits sont adaptés en fonction de l'âge et des capacités des enfants : des lits à barreaux sont prévus pour les bébés, puis des lits couchettes sont proposées aux plus grands, dans un troisième dortoir.

Chaque enfant a son lit, à la même place, avec sa gigoteuse ou sa couverture, afin de favoriser un maximum de repères et d'individualité. Les turbulettes sont fournis par les parents. Ces derniers assurent l'entretien de ce couchage toutes les semaines et veillent à adapter l'épaisseur de la turbulette en fonction des saisons.

Afin d'aider à l'apprentissage du rythme jour/nuit, les volets sont entrouverts, assurant une lumière douce. Le professionnel distingue absolument le visage de l'enfant et ses mouvements respiratoires, dans le but de pouvoir surveiller son sommeil. Il peut également arriver qu'un bébé dorme dans un espace aménagé dans l'espace de vie, pour pouvoir respecter au mieux ses besoins en sommeil et qu'il puisse dormir en toute sérénité.

Le passage du lit à barreaux à la couchette est vu en équipe en concertation avec les parents, et en fonction de l'évolution de l'enfant. Une transition peut être faite avec un passage en gigoteuse dans le lit couchette au préalable.

Un professionnel est présent en continu dans le dortoir des couchettes, tant qu' il y a 2 enfants présents dans le dortoir.

b. L'endormissement

S'endormir pour l'enfant n'est pas une chose aisée. Cela représente pour lui une séparation qui peut être difficile à vivre. Chez le bébé, toute séparation peut représenter une source d'angoisse. Accepter de s'endormir, c'est accepter de lâcher prise, de se laisser aller vers l'inconnu. Il arrive que cela provoque un stress qui génère des pleurs et/ou un refus de s'endormir. Le rôle des professionnels est de créer une atmosphère sécurisante pour l'enfant, en l'accompagnant si nécessaire dans son endormissement. Pour cela, l'équipe prend aussi en compte les habitudes familiales, les rituels d'endormissement des familles : bercements, chansons, présence, câlins… Une fois que l'enfant se sent suffisamment en sécurité, il est plus facile pour lui de s'endormir seul les fois suivantes. En fonction des observations et des connaissances de l'enfant, les

professionnels tentent de s'adapter à chacun, dans l'optique que les rythmes et besoins de chaque enfant soient respectés, et que son sommeil soit de qualité.

Pour les plus grands, le temps de sieste est généralement proposé à tous après le repas du midi. Un temps calme, avec doudou, tétine, musique douce si besoin, est instauré afin de les préparer au mieux au sommeil. Dans le dortoir, un professionnel assure le bon déroulement de l'endormissement, puis surveille par des passages réguliers la sécurité et le sommeil de chaque enfant. Si l'enfant ne parvient pas à s'endormir lors de ce temps, il rejoint la pièce de vie ; un autre temps de sieste pourra lui être proposé s'il en ressent le besoin. Lors de leur réveil, les enfants sont invités à se lever seul et à rejoindre la salle d'activité.

Le confort et la sécurité de tous sont assurés en veillant à retirer au préalable tout objet non nécessaire au sommeil (lunettes, élastiques, barrettes, collier…).

c. L'objet transitionnel – le doudou et la tétine

Le doudou est un « objet transitionnel », familier, qui peut permettre à l'enfant de se rassurer. Cet objet marque une étape dans le développement de l'enfant qui commence à se séparer de ses parents. En s'attachant à un objet, il met en place une protection contre ses angoisses, et c'est lui qui a le contrôle (contrairement à sa mère ou son père qui apparaissent et disparaissent à leur guise). Ainsi, il a un effet calmant et rassurant et facilite souvent le sommeil.

Pour les enfants qui ne possèdent pas de doudou et pour lesquels les séparations et le sommeil apparaissent difficiles, l'équipe pourra proposer aux parents, si besoin est, de rapporter un tee-shirt/un lange/un foulard… imprégné des odeurs maternelles. De ce fait, l'enfant à son objet repère et familier, au sein de cette collectivité synonyme d'inconnu au départ.

L'enfant peut ainsi garder son doudou autant qu'il en a besoin. Les doudous restent en effet à disposition à la micro-crèche dans le range doudou. C'est un objet repéré par les enfants, dans lequel chacun a sa petite case personnalisée, qui reste la même toute l'année. Les professionnels proposent ainsi souvent à l'enfant d'y déposer doudou et tétine, notamment lors des repas ou des activités. Nous partons du principe que le doudou sert principalement à rassurer l'enfant et qu'il en a besoin lorsqu'il est fatigué ou triste. Lors de temps de jeux, nous incitons fortement les enfants à s'en séparer.

Passés les premiers mois à la micro-crèche, nous demandons à la famille que le doudou reste au sein de la structure et d'investir dans un deuxième doudou pour la maison. Celui-ci est rendu à la famille chaque fin de semaine afin qu'elle en assure l'hygiène (un lavage en machine à laver est demandé).

La tétine de l'enfant est rangée dans la salle de bain et sortie lors de l'endormissement de l'enfant. Elle peut être proposé par un professionnel si l'enfant la demande en cas de blessure, de tristesse, de fatigue, de besoin de réconfort…

2.2 Les repas – les goûters

Depuis sa naissance, l'enfant est dépendant de l'adulte pour satisfaire son besoin de manger, qui est un besoin physiologique. Au fur et à mesure qu'il grandit, l'enfant devient de plus en plus actif. Le rôle de l'adulte est de l'accompagner dans cette autonomie. Le moment du repas est un moment privilégié d'échanges avec l'adulte, avec les autres enfants. Il est important que ce moment soit un moment de plaisir. Tous les sens sont sollicités : découverte des saveurs, textures différentes, association des goûts, des odeurs et des couleurs. S'alimenter pour un tout-petit est une activité à part entière qui va bien au-delà de la satisfaction d'un besoin vital.

Les déjeuners sont livrés par une cuisine collective, « API ». Ils arrivent en liaison froide et sont remis en température par les professionnels en respectant les normes d'hygiène. Pour les purées des bébés, la mise en chauffe peut se faire au micro-ondes. Pour les repas des plus grands, ils sont réchauffés au four, sauf si un enfant a besoin de manger plus tôt pour diverses raisons (sieste, petit-déjeuner tôt…). Les repas sont commandés pour les bébés dès lors qu'ils ont commencé leur diversification.

Les gouters sont aussi fournis par la micro-crèche, avec comme proposition, un laitage, un fruit ou compote et un produit céréalier pour les plus grands. Pour les plus jeunes, ils peuvent avoir une compote en plus de leur biberon.

a. Les horaires des repas

A la micro-crèche, les enfants mangent au rythme de leur besoin. L'observation des professionnels est donc très importante, ainsi que les transmissions du parent lors de l'arrivée de l'enfant.

Les bébés mangent à la demande, en fonction de leur rythme. Lorsqu'ils grandissent, un intervalle de 4h tend à être respectée entre chaque biberon, afin que la digestion ait le temps de se faire correctement, mais nous restons à l'écoute de chacun.
Progressivement, les enfants adoptent un certain rythme et passent du repas individuel, au repas collectif, à table. Le mobilier est adapté pour que cette transition se fasse de manière progressive et individualisée (fauteuil au sol, plateau sur pied, puis petites chaises de deux tailles différentes pour passer à table). Les plus grands mangent tous ensemble, vers 12h. Ils sont accompagnés par un professionnel. Pour les goûters, ceux-ci ont lieu vers 16h, selon le même principe.

b. Le lait infantile et le lait maternel

Pour les bébés, le lait maternel ou infantile est fourni par les familles et suit une traçabilité à la micro-crèche.

- ***Le lait maternel***

Il doit arriver congelé à la micro-crèche, transporté en glacière avec un pack de glace à -18°C, dans des poches à usage unique prévues à cet effet. Elles sont nominatives, horodatées. Elles peuvent être conservées quatre mois à partir de la date d'expression. Elles sont replacées immédiatement au congélateur à l'arrivée de l'enfant à la micro-crèche. Les poches sont déstockées par date d'ancienneté. A la demande, la décongélation est assurée dans une cuve d'eau chaude (et non bouillante), le lait devant être consommé dans l'heure suivante. En cas de nécessité, si la maman le souhaite, elle peut venir allaitée à la micro-crèche. Un espace adapté lui sera proposé.

- ***Le lait infantile***

Les boites de lait sont réceptionnées non entamées, pour des raisons d'hygiène alimentaire et pour s'assurer de la conservation du lait jusqu'à sa date limite. La boite est ouverte sur place, et conservé jusqu'à sa date limite de consommation (DLC) indiqué sur chaque boite (entre 3 ou 4 semaines après ouverture selon chaque boite). Une traçabilité est également réalisée. Les parents sont informés un peu avant que la boite se termine, ou que le lait arrive à expiration, afin qu'ils puissent en ramener une nouvelle.

- ***Le biberon***

Afin d'assurer la continuité de ce qui est proposé à l'enfant, la famille veille à fournir le même matériel que celui utilisé à la maison (type de biberon et de tétine…). La famille et les professionnels encouragent à communiquer toutes évolutions ou changement de matériel.

c. La diversification alimentaire

La diversification est une étape importante dans la vie de bébé. Elle se fait de manière progressive. Les recommandations actuelles préconisent de démarrer entre le 4ème et 6ème mois. Nous suivons le désir du parent. Jusqu'à environ 4 mois en effet, le bébé est nourri exclusivement au lait maternel ou infantile. A partir de cet âge, son métabolisme change et le bébé est prêt à découvrir de nouvelles saveurs, odeurs, textures… tous ses sens sont mis à contribution.

La diversification commence à la maison, c'est-à-dire qu'un nouvel aliment est introduit d'abord à la maison et ensuite à la micro-crèche. Nous allons au rythme de chacun et échangeons régulièrement avec les parents. Le lait doit malgré tout représenter la base de l'alimentation de l'enfant de moins d'un an.

d. L'installation aux repas

Pour les bébés, les repas sont donnés individuellement, dans les bras, lorsque l'enfant est nourri exclusivement au lait. En grandissant, il commence à diversifier son alimentation. Prenant en compte que le lait est l'alimentation principale du jeune enfant, nous favorisons le fait de donner le biberon à l'enfant dans un premier temps et suivra sa purée, dans les bras également.

Respectant le principe de la motricité libre nous n'utilisons pas de transat ou autre matériel de puériculture. Le lien avec l'adulte est alors maintenu et doit être sécurisant. L'individualité a toute son importance : l'adulte doit être disponible pour l'enfant et consacrer son attention à celui-ci.

Nous tenons à garder au maximum une continuité dans la prise en charge journalière de l'enfant : dans la mesure du possible, le professionnel s'occupe de l'enfant dans sa globalité (couché, levé, change et repas) lorsque cela est possible.

Quand l'enfant s'assied seul et est intéressé, il est installé sur un petit fauteuil au sol. Ce mobilier permet à l'enfant d'être assis et face à l'adulte. Plus il grandit, plus il souhaite attraper la cuillère, toucher la nourriture... les professionnels laissent l'enfant faire ses expériences, qui sont importantes dans la découverte sensorielle et dans la préhension de la cuillère. C'est un passage important, il apprend à se servir de ses mains, et découvre la nourriture de cette manière également. Si besoin, nous disposons également d'un plateau à pied qui permet une autre proposition du repas au sol : celui-ci est assis par terre et le plateau lui est installé à sa hauteur. L'enfant peut alors attraper seul son repas, en présence de l'adulte, qui l'accompagne. Nous proposons également un verre de petite taille, en verre, pour que l'enfant se familiarise directement avec un matériel adapté et puisse le prendre en main rapidement. Nous faisons le choix de matériel en verre pour que le maintien soit plus adapté à la tenue en main des enfants.
Lorsque les professionnels observent que l'enfant sait s'asseoir sur une petite chaise, ils lui proposent le repas à table. Il est alors proposé à l'enfant le principe de la « double cuillère » lors du repas : une cuillère pour l'enfant et une qui permet à l'adulte de continuer à nourrir l'enfant tout en le laissant expérimenter de lui-même. Plus il grandit, plus son alimentation change (au niveau des textures, des saveurs...), et ses capacités de manger seul se développent.

A partir des observations de professionnels, ils proposent progressivement à l'enfant de manger, en compagnie des plus grands qui sont installés à table. Les plus grands mangent donc ensemble à table, en petit groupe. Un professionnel ou deux les accompagnent pendant ce temps de repas, selon le nombre d'enfants et les besoins observés.

e. La présentation des repas

Le menu est présenté aux enfants, avec les aliment bruts, afin qu' ils fassent le lien avec ce qui est présenté dans l' assiette.

Pour les plus grands qui mangent à table, les repas sont présentés sous forme de plateau. Ainsi, chaque enfant a en même temps devant lui : son entrée, son plat et son dessert. De cette manière, les enfants peuvent commencer par ce qu'ils préfèrent manger et

continuer avec le reste. Tout proposer en même temps permet d'éviter des frustrations liées au rythme de l'enfant et à ses préférences alimentaires.

Cette manière de présenter le repas à l'enfant favorise son autonomie, car il a tout à portée de main et il peut gérer lui-même son repas. De plus l'enfant est acteur de son repas : au besoin il a la capacité de demander de l'aide au professionnel (pour couper un aliment, pour ouvrir son laitage ou un emballage, pour être resservi en eau…).

En fin de repas, pour favoriser l'autonomie et stimuler la motricité, chaque enfant peut débarrasser son plateau seul, toujours sous le regard bienveillant de l'adulte. Il se nettoie ensuite le visage et les mains, devant le miroir, avec les gants humides mis à disposition.

Concernant le gouter, celui-ci est proposé aux grands vers 16h, selon le rythme du groupe. Un produit laitier, puis un fruit frais ou sous forme de compote, et un gâteau ou produit céréalier viennent composer ce gouter. L'autonomie est aussi favorisée pour ouvrir le laitage par exemple. La découpe du fruit peut avoir lieu devant l'enfant pour qu'il puisse observer le fruit entier et sa transformation. Cela permet aussi de faire patienter l'enfant pendant la préparation et le partage.

L'équipe porte une attention particulière à ce que l'enfant goûte au moins les aliments qu'il refuse au départ. Les professionnels ne forcent pas les enfants à manger, mais les invitent à gouter. Il faut savoir qu'un enfant doit goûter minimum sept fois pour se rendre compte s'il aime ou non un aliment. De ce fait nous nous devons de communiquer en équipe et avec les parents sur les aliments que l'enfant refuse plusieurs fois. Les repas des enfants sont retranscrits individuellement aux familles le soir lors du temps d'accueil, selon l'importance ou non de ce besoin et selon la demande du parent.

f. L'eau, l'importance de l'hydratation

Les enfants n'ont pas toujours conscience de la sensation de soif. C'est donc aux professionnels de s'assurer que les enfants boivent régulièrement. Un enfant a un petit estomac qui se remplit vite. C'est pourquoi nous devons multiplier les occasions de lui donner à boire pendant la journée.

Pour cela des pichets d'eau sont disponibles lors des repas (midi et gouter) avec un verre de taille adaptée. Puis, lors de la journée, les professionnels peuvent proposer de l'eau aux enfants. Tout au long de la journée, peu importe la température, l'enfant a un besoin d'hydratation qui fluctue en fonction de son âge.

Un enfant devrait boire de 7 à 10 petits verres de liquides (900 ml [3 ½ tasses] à 1 200 ml [5 tasses]) par jour. Cette quantité sert à remplacer l'eau qu'il perd dans l'urine, la sueur, les selles et par la respiration. Les aliments compensent en partie ces pertes, car ils contiennent de l'eau. Les fruits et les légumes en sont les plus riches, mais ils ne suffisent pas à combler les besoins en eau d'un enfant. Les liquides sont donc essentiels (lait et eau).

g. Les allergies alimentaires

Pour les enfants présentant des allergies, un protocole d'accueil individualisé (PAI) est réalisé au moment de l'accueil de l'enfant avec la famille et leur médecin traitant. Seulement en présence d'un PAI, les parents apportent les repas et les goûters en respectant la chaîne du froid.

h. Hygiène et alimentation

Une formation est proposée au personnel de façon régulière afin de se tenir à jour sur les recommandations à appliquer.

Les normes HACCP (en français Analyse des Risques et Maîtrise des Points Critiques) sont appliquées à la micro-crèche.

Les denrées fournies par la micro-crèche (ateliers cuisines, goûters…) font l'objet d'une traçabilité.

2.3 La santé et les soins

La santé est un aspect primordial dans la prise en charge de l'enfant. Des protocoles sont établis, connus et respectés par chaque professionnel. L'équipe est apte à conseiller et orienter les parents si besoin est, les parents sont toujours informés lorsqu'un événement survient sur leur enfant (blessure ou symptôme). En ce qui concerne tous les gestes techniques, changes, soins du nez, administration thérapeutique… le personnel est formé à ces gestes qui font partie du quotidien lors de leur formation initiale (CAP AEPE, Auxiliaire de puériculture…), et accompagné par la référente technique et la référente santé et accueil inclusif (RSAI).

Si des soins plus complexes sont nécessaires, ceux-ci sont pratiqués dans une perspective relationnelle, psychoaffective et bienveillante. L'adulte se doit d'expliquer

tous ces gestes à l'enfant pour instaurer une relation de confiance et ne pas surprendre l'enfant en induisant une éventuelle peur. Tous les soins sont réalisés en toute intimité et dans le respect du corps de l'enfant.

Les soins pouvant être réalisés par l'équipe sont les suivants :

- Le change
- Le lavage de nez (appelé DRP, désobstruction rhinopharyngée) à l'aide de sérum physiologique. Il peut être administré en pipette mais également à partir de 4 mois, avec autorisation des parents, nous pouvons réaliser le soin avec une seringue nominative que les parents fourniront. L'hygiène des seringues est assurée quotidiennement à l'eau et au savon. Un lavage hebdomadaire est assuré au lave-vaisselle (voir protocole).
- Le soins des yeux à l'aide de compresse et sérum physiologique
- La prise de température, elle se réalise en axillaire avec un thermomètre propre et fonctionnel (désinfecté après chaque utilisation).
- La pesée des enfants, elle se réalise une fois par mois. Cette surveillance permet de connaître le poids de l'enfant à tout moment en cas de besoin (prise de doliprane, situation d'urgence en renseignant le samu ...). Elle permet également d'observer une courbe de poids et de pouvoir la transmettre aux parents en cas d'observation spécifique.

a. Les médicaments

L'administration des traitements, encadrée et détaillée dans le décret : « *les professionnels encadrant les enfants ont la possibilité d'accomplir tout acte de soin et d'administrer des médicaments ou traitements aux enfants accueillis, notamment ceux en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques, dès lors que le médecin n'a pas expressément demandé l'intervention d'un auxiliaire médical* ». Cette disposition concerne tous les professionnels exerçant en crèche, à condition que l'administration du traitement soit réalisée à la demande des parents.

Les traitements doivent dans la mesure du possible être donnés hors du temps de crèche. En cas de nécessité, les traitements sont administrés sur ordonnance et autorisation d'administration du traitement signée par les parents. L'ordonnance est datée récemment et nominative (nom, prénom, date de naissance de l'enfant). Le nom du

médicament (y compris la molécule générique), la fréquence de la prise, la posologie et la durée du traitement y figurent. Tout médicament arrive neuf, non entamé à la micro-crèche. La reconstitution a lieu sur place. La famille doit se procurer les traitements en double à la pharmacie. Chaque administration est consignée dans le registre d'administration médicamenteuse.

b. Les changes et l'accompagnement vers l'acquisition de la continence

Les couches des enfants sont changées régulièrement au cours de la journée. Les professionnels utilisent de l'eau et du savon pour nettoyer le siège de l'enfant. Une crème de type pâte à l'eau est appliquée en cas d'érythème fessier, et fournie par la structure, accompagnée par une autorisation parentale. Si l'enfant a besoin de plus de soin, une ordonnance et le produit sera nécessaire et fourni par la famille.

Plus l'enfant grandit, plus ses besoins d'autonomie se font sentir. Ainsi, l'équipe adapte les pratiques de change en fonction de l'évolution de l'enfant : change allongé, debout, proposition du pot, le petit WC… afin d'accompagner l'enfant vers l'acquisition de la continence. Pour cela, les professionnels prennent en compte ce qu'il se passe à la maison.

Dans une approche bienveillante et respectueuse de l'enfant, il est accompagné ainsi vers ses nouvelles acquisitions, sans être forcé.

La maîtrise des sphincters est une étape importante chez le jeune enfant. Le comportement de l'équipe, s' adapte à ce qui a été initié à la maison, au développement, aux envies et aux capacités de l' enfant. L'acquisition de la continence ne peut se faire que si l'enfant est prêt physiologiquement et affectivement. Une fois prêt physiologiquement, c'est affectivement que cela peut prendre du temps. L'enfant en effet peut mettre du temps à accepter de grandir, il a besoin d'avoir confiance en lui et en son environnement afin d'être prêt. Il semble alors important de respecter le rythme de chacun afin de ne pas créer de blocage. L'équipe encourage et valorise les efforts et les progrès de chaque enfant.

L'équipe peut transmettre ses observations aux familles pour dialoguer sur comment cela se passe à la maison. Peut-être va-t-il déjà sur le pot ? Il est intéressant de communiquer ces informations afin de pouvoir poursuivre et accompagner ces étapes à la micro-

crèche. Dans tous les cas, il est important de pouvoir travailler en cohérence entre la famille et la micro-crèche, afin que l'enfant s'y retrouve.
Nous n'acceptons pas les couches lavables pour des questions d'hygiène et d'organisation.

c. Chutes, chocs, blessures et gestes d'urgence

Lors de chute ou choc sans gravité ni mal apparent, l'enfant est réconforté, rassuré. De la glace peut être appliquée, du gel d'arnica peut être appliqué selon l'âge et la localisation de la bosse (sur ordonnance transmise à l'inscription). Selon la localisation de l'hématome, l'équipe peut juger utile de joindre les parents afin de les en informer, et qu'il n'y ait pas d'effet de surprise lors des retrouvailles du soir.
Du matériel de base est présent dans la pharmacie : compresses, sérum physiologique, pansements secs. L'équipe est formée aux gestes d'urgences et de premiers secours, avec des réactualisations des connaissances prévues afin d'avoir la capacité à gérer toute situation. En cas de gravité, les services de secours sont contactés ainsi que les parents. En cas de nécessité, si les parents sont injoignables, un membre de l'équipe, la référente technique ou la gestionnaire (RSAI) accompagnera en ambulance l'enfant vers le service de soins adapté, les parents ayant signés une autorisation de soins.

d. La fièvre

En cas de fièvre (température à partir de 38,5°C) un protocole est prévu à la micro-crèche, qui fournit le Doliprane®. Si la fièvre est connue à l'arrivée de l'enfant, il est important que le parent le signale au professionnel accueillant, afin que l'équipe puisse assurer une surveillance adaptée à son état de santé, et surtout éviter tout surdosage de Doliprane®.
Si les observations de l'équipe conduisent à découvrir l'apparition de fièvre sur le temps de crèche, le parent est informé, et le protocole est appliqué. Nous pouvons administrer une dose d'antipyrétique à l'enfant en fonction de son poids (déjà suivi) avec l'ordonnance fournie à l'inscription ainsi que l'autorisation parentale.

e. Douleurs dentaires

En cas de douleur lors des poussées dentaires, nous proposons des jouets froids de dentition. Nous pouvons être amenés à leur donner des pipettes homéopathiques pour les soulager (pipettes et ordonnance fournies par les parents).

f. PAI (Projet d'Accueil Individualisé)

En cas d'administration médicamenteuse systématique, au long court, dans le cadre d'une maladie ou prise en charge chronique, l'accueil de l'enfant nécessitera la mise en place d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) rédigé par le médecin suivant l'enfant, et validé par la RSAI.

g. Exposition au soleil et canicule

Les enfants ne sortent pas dehors avec une température extérieure à l'ombre supérieure à 30°C. Les sorties sont favorisées le matin et le soir. Les jeux sont proposés à l'ombre. Les professionnels appliquent de la crème solaire (fournie par la crèche) avant chaque sortie, sur les parties du corps exposées. Les tenues vestimentaires sont adaptées (pas de bretelles, manches longues légères si possible). Les familles fournissent une casquette ou un chapeau.

L'équipe accroît sa vigilance par rapport au besoin d'hydratation. Des jeux d'eau peuvent être proposés en intérieur comme en extérieur pour permettre aux enfants de se rafraîchir. En cas de hausse des températures, des ventilateurs et climatiseurs sont mis en place. En cas d'alerte météo canicule, la micro-crèche applique les directives départementales et nationales.

2.4 L'affectif

a. La sécurité affective

Un enfant qui arrive dans un nouveau lieu, avec de nouvelles personnes qui s'occupent de lui peut se sentir insécurisé. A la crèche, tout est nouveau et il se sent seul dans cette aventure, séparé de ses parents. L'objectif premier des professionnels est alors de créer un environnement sécurisant pour l'enfant en étant disponible pour lui, pour pouvoir répondre à ses besoins : besoins physiologiques, mais aussi psychologiques et affectifs. Le jeune enfant a besoin de cette proximité, qu'une attention particulière lui soit portée, qu'on lui sourit, lui parle, pour construire son sentiment de sécurité et son estime de soi. L'adulte est alors là pour signifier à l'enfant qu'il existe dans ce groupe, qu'il a sa place, et

qu'il peut faire confiance en l'environnement et les personnes s'occupant de lui. Les professionnels portent un regard attentif et bienveillant envers chaque enfant et ils privilégient des moments individuels lorsque cela est possible.

b. Les liens d'attachement

La théorie de l'attachement a démontré que la figure d'attachement principale reste la mère (ou la première personne s'occupant de lui dès sa naissance), mais que les figures multiples d'attachement sont bénéfiques pour l'enfant. Elles sont même nécessaires pour que l'enfant puisse développer son « sentiment continu d'exister » et évoluer dans un environnement sécurisant.

Il est donc possible qu'un enfant s'attache à un adulte particulier pendant sa présence à la micro-crèche et qu'il sollicite beaucoup les bras de celui-ci, des câlins, de l'attention tout simplement. Ce lien est nécessaire et inévitable pour que l'enfant se sente bien et en sécurité. Un enfant qui n'est pas sécurisé ne joue pas ou peu, a des difficultés lors des siestes et des repas. Il a besoin d'avoir confiance en les professionnels, et en l'environnement, pour continuer à grandir et se développer en toute sérénité. Ainsi, les professionnels créent un lien de confiance avec l'enfant, qui induit un certain attachement. Il arrive que l'enfant noue une relation privilégiée avec un adulte en particulier, des affinités vont se créer, et il est important de les respecter. L'enfant a juste créé une figure d'attachement à la crèche, qui lui fournit un repère stable et sécurisant dans ce lieu. Une fois une attache sécure construite avec une personne l'enfant aura la capacité de s'ouvrir et de se sécuriser avec les autres adultes et les pairs de son âge.

c. La distance professionnelle

Les membres de l'équipe font néanmoins attention à garder une distance professionnelle avec les enfants. Malgré les liens qui se créent, il est important de rester à cette place de professionnel et de relai des familles. Aussi, l'équipe est là pour distancier les relations lorsqu'il y a trop de proximité qui se crée. La bonne distance est à trouver, en communiquant ensemble en équipe, et en prenant du recul sur les situations qui se jouent à la micro-crèche. Par exemple, les professionnels ne donnent pas de surnoms aux enfants ni de « petits noms ». Le prénom est choisi par les parents et fait partie de la construction de l'identité de l'enfant. C'est respecter l'enfant et sa famille de garder cette certaine distance.

L'attachement des enfants et des professionnels est donc inévitable mais il reste un attachement secondaire et professionnel, les premiers liens les plus forts restant ceux avec ses parents et sa famille. La réponse aux besoins primaires des enfants est donc la priorité des membres de l'équipe. Elle constitue la base de l'accueil, pour que l'enfant et les parents se sentent en sécurité. La micro-crèche a également un rôle d'accompagnement de l'enfant dans son développement, dans ses évolutions, ses apprentissages. Tout cela se travaille dans une cohérence éducative en équipe, mais également avec les familles.

III. ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS SON DEVELOPPEMENT ET SES EVOLUTIONS, SELON SON ÂGE

Une des missions principales de la micro-crèche est de favoriser un développement harmonieux de l'enfant. Celui-ci concerne la motricité, le langage, mais également les relations entre enfants ou avec les adultes, ainsi que la socialisation et l'autonomie. Les professionnels travaillent donc ces différents points en équipe et accompagnent les familles dans ces différents stades de développement.

3.1 Le développement moteur

Le bébé passe par différentes étapes avant de pouvoir se relever et marcher. A la micro-crèche, il est placé sur un tapis, allongé sur le dos. De là, il peut découvrir son environnement et expérimenter différentes postures. Son développement moteur se fait progressivement, par différentes étapes qui se succèdent.

Les étapes du développement moteur :

- Du dos, il se retourne sur le ventre
- Il se retourne aisément dos/ventre et ventre/dos
- Il cherche à avancer (parfois il recule d'abord, puis fini par avancer en rampant)
- Il trouve la position assise, peut s'asseoir tout seul et se remettre sur le ventre
- Il se déplace aisément, et trouve la position « 4 pattes » qu'il utilise pour se déplacer (cette étape n'est pas systématique)

- Il cherche à prendre de la hauteur et se hisse pour se mettre debout
- Il se met debout en prenant des appuis et peut se déplacer en se tenant
- Il cherche à se lâcher, une main, puis une autre, acquiert de la stabilité
- A partir de là, il fait ses premiers pas

Ces différentes étapes sont nécessaires pour que l'enfant ait conscience de ses propres appuis, acquiert une musculature nécessaire pour pouvoir se déplacer aisément et trouver un équilibre. Néanmoins il se peut qu'elles n'apparaissent pas exactement dans cet ordre. Ce qu'il faut savoir c'est que chaque enfant évolue à son rythme, rien ne sert de comparer et de s'inquiéter si un enfant prend son temps au niveau moteur. On ne parle pas de retard si un enfant se met à marcher après 12 mois (il y a d'autres facteurs supplémentaires à prendre en compte). On se questionne lorsqu'un enfant ne marche pas encore à 2 ans, mais pas avant.

a. Le principe de motricité libre

Pour accompagner l'enfant dans son développement moteur, les professionnels agissent selon le principe de liberté motrice. C'est un principe qui a été développé et mis en avant dans la pédagogie Loczy par Emmi Pikler, pédiatre Hongroise, dans les années 1950. Ce qu'il ressort de ses observations des bébés, c'est que le développement moteur de l'enfant s'acquiert naturellement, et que les différentes positions inhérentes à ce développement apparaissent dans un ordre chronologique. Chacun à son rythme passe par différentes postures avant de pouvoir se relever et marcher. La liberté motrice consiste à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant, sans lui enseigner quelque mouvement que ce soit et sans le mettre dans une posture qu'il n'a pas acquise de lui-même. Les enfants vont acquérir la marche, ils n'ont pas besoin d'aide pour cela. Certains prennent plus de temps pour être suffisamment sereins et se lancer. D'autres, plus moteurs, se mettent rapidement debout d'eux même et se lancent dans l'aventure de la marche rapidement.

Les enfants libres de leurs mouvements acquièrent ainsi : une grande aisance corporelle, de la prudence et un sentiment de compétence. Ils développent également un esprit d'initiative, une curiosité et la persévérance. Cet apprentissage contribue au renforcement de leur estime de soi.

A la micro-crèche, les professionnels laissent alors les bébés trouver d'eux même les positions et leur laissent le temps de découvrir leur corps et ses capacités. Les membres de l'équipe veillent avant tout à leur sécurité, elles accompagnent par des regards, des sourires, des paroles, des encouragements, ou parfois des gestes. Cette présence attentive et attentionnée permet à l'enfant de développer un sentiment de sécurité et de confiance. Serein, il s'essaye à diverses expériences motrices. Les encouragements de l'adulte sont les bienvenus, car incitent l'enfant à recommencer encore et encore.

b. Nous ne faisons pas à la place de l'enfant

A partir de ce principe, un bébé n'est pas mis assis s'il ne sait pas s'asseoir de lui-même. Tout comme les professionnels ne font pas marcher un enfant en le tenant par les mains, même s'il est très désireux de le faire. Les parents sont invités à faire de même à la maison. Nous pouvons expliquer aux parents pourquoi nous travaillons ainsi et les bienfaits moteurs pour leur enfant. Toute fois nous ne devons pas juger des parents qui ne fonctionnent pas de cette manière. Nous respectons leur décision, comme ils doivent adhérer à la nôtre.

Dans la même idée de liberté motrice, à la micro-crèche un enfant n'est pas placé dans un transat ou une chaise haute. Ces équipements de puériculture ne sont pas présents dans la structure puisqu'ils ne favorisent pas le maintien naturel de la posture acquise par l'enfant. Notre choix est également expliqué aux parents lors des inscriptions et nommé de nouveau par l'équipe au moment des transmissions de leur enfant. La famille doit être en accord avec ce projet pour inscrire son enfant dans notre structure.

c. Favoriser la motricité par des activités motrices

Il s'agit de favoriser la motricité :

- Globale : qui implique tout le corps *(marcher, courir, sauter…)*
- Fine : l'utilisation de la main, de ses doigts *(attraper, dextérité, jeter…)*

Chez le bébé comme le plus grand, la motricité est ce qui prime dans le développement de l'enfant. Elle est omniprésente et les besoins moteurs de l'enfant de 0 à 3 ans sont très grands. Ainsi, les professionnels mettent en place un environnement et du matériel qui favorisent la motricité des enfants au quotidien. Des activités ou des parcours de

motricité sont proposés régulièrement, afin d'expérimenter de la hauteur, sauter, grimper, escalader, descendre, passer dans un tunnel, lancer une balle, faire tourner un cerceau… *(des exemples d'activités seront davantage détaillés dans la 4ème partie)*.
Les temps en extérieur sont également favorisés au maximum pour que l'enfant puisse courir et expérimenter différentes matières.

3.2 Le langage

a. Le développement du langage

Avant de savoir parler, le bébé emmagasine tout un répertoire de mots qu'il entend et qu'il associe peu à peu avec les actions. Il n'y a pas d'âge pour qu'un enfant commence à parler, chacun évolue à son rythme. Bébé, il fait des vocalises, babille, commence à dire des mots simples. Peu à peu, les mots se multiplient et sont de mieux en mieux utilisés. Entre deux et trois ans, il y a une explosion du langage, moment pendant lequel l'enfant répète tout ce qui lui est dit, questionne (« pourquoi ») et prend plaisir à communiquer avec l'adulte et les autres enfants. A partir de trois ans, la plupart des enfants ont la capacité de faire des phrases complètes. Nous devons savoir faire la différence entre la théorie et la pratique : certains enfants évoluent différemment, seront plus à l'aise sur un développement plutôt qu'un autre. Il faut être vigilent au bon développement de chacun sans être dans des comparaisons d'âge.

b. Favoriser le langage par la verbalisation et la reformulation

Les professionnels parlent beaucoup aux nourrissons et aux enfants. C'est par imitation, par ce qu'ils entendent, que les enfants intègrent du vocabulaire et comprennent le monde qui les entoure. Les actions de l'enfant sont verbalisées, ainsi que les émotions. Les professionnels préviennent l'enfant avant d'agir, leur parlent de leur environnement proche. La verbalisation permet à l'enfant de baigner dans un monde de langage oral, et lui permet de connaitre des mots, et de les intégrer dans sa mémoire. Il est fondamental de parler au bébé, et de l'aider à comprendre le monde qui l'entoure, et ce qui se passe pour lui. Cela permet de le rendre acteur et de l'intégrer dans son environnement.

c. Les outils pour favoriser le développement du langage

Pour favoriser le développement du langage et l'acquisition des nouveaux mots, certaines activités sont proposées dans ce sens. Ainsi, les temps de chansons permettent de manière ludique à l'enfant de connaitre de nouveaux mots (notamment les animaux, qui sont souvent utilisés dans les comptines). Les professionnels ont un répertoire varié de chansons enfantines et chantent avec plaisir au quotidien. Les livres sont également un formidable outil dans la communication, l'échange, mais aussi le développement du langage. En dehors des histoires, la lecture d'un livre favorise l'interaction entre l'adulte et l'enfant. Les kamishibai ainsi que les racontes-tapis, s'inscrivent dans la même idée. Des histoires sont racontées, accompagnées d'images et de matières. L'enfant peut ainsi associer ce qu'il entend à ce qu'il voit. Les professionnels proposent également des imagiers sonores de manière régulière. C'est un CD accompagné de photos, cela permet d'associer un son à une image. L'enfant peut alors voir, entendre, différents objets du quotidien, des animaux, des véhicules... tout cela participe à l'acquisition de nouveaux mots et à l'association de ces mots aux images. Le projet de mascotte de la micro-crèche, qui crée également un lien entre les familles et la crèche, est un bon outil pour échanger, et discuter. L' enfant (et parfois le professionnel) qui a hébergé la mascotte dans le week end et a partagé son quotidien, prend plaisir à raconter ses expériences à l' aide des textes et photos laissés par la famille dans le cahier de vie de la mascotte.

d. La différence entre le « parler bébé » et le « parler en bébé »

Nous modifions parfois notre façon de parler quand on s'adresse à un bébé. L'adulte à tendance à « parler bébé » en changeant sa voix et en exagérant sa prononciation. Cette façon de parler présente plusieurs avantages pour un enfant, toutefois il faut le différencier du fait de « parler en bébé » pour ne pas nuire au développement de son langage. « Parler bébé », c'est utiliser des mots simples et des phrases courtes en mettant beaucoup d'expression dans la voix. C'est aussi prendre une voix plus aiguë, une intonation exagérée, parler plus lentement et étirer les mots quand nous parlons aux tout-petits. Lorsque nous « parlons bébé », nous attirons l'attention de l'enfant. Cela l'aide à reconnaître les mots avant de les comprendre et l'encourage à produire des sons. Avant l'âge de 1 an, « parler bébé » favorise donc la communication et le développement du langage de l'enfant. Nous faisons bien la différence avec des « mots de bébés » ou des

phrases incomplètes. Cela prive l'enfant du bon modèle d'apprentissage. « Parler bébé » ne veut pas dire utiliser des mots et des phrases « de bébé ». Utiliser des mots variés et des phrases complètes est essentiel au développement du langage de l'enfant.

e. Le développement du langage selon l'âge de l'enfant

- Le bébé :

Souvent le bébé déclenche les échanges avec son entourage par ses appels, ses pleurs ou ses sourires. Si l'adulte converse avec le bébé, celui-ci imite les sons et augmente ainsi son répertoire vocal. Le son de la voix lui communique une stimulation sensorielle, intellectuelle et permet de développer son acuité auditive. Le bébé aime entendre parler, chanter. Progressivement, le bébé va chercher à fournir des efforts pour répondre et répéter les sons que produit l'adulte face à lui : c'est le début des dialogues. Au sein de la structure, nous expliquons à l'enfant les changes, les moments de repas, les différentes interactions que nous avons avec lui et nous répondons aux bruits qu'il fait avec des mots. Nous lui faisons également écouter des bruits de jeux, différents instruments de musique, des comptines…

- Entre 7 mois et 1 an :

En fonction du développement propre de chaque enfant, les gazouillis et émissions de sons débutent lors des premiers mois et s'amplifient. L'enfant commence à répéter les syllabes et les premiers mots apparaissent sous forme d'onomatopées. L'enfant arrive ainsi à se faire comprendre. Afin de stimuler le développement du langage, le professionnel veille à continuer de bien nommer tout ce qui est fait à l'enfant. Nous commentons ses actions et sa vie quotidienne dans un langage clair et précis, avec des phrases courtes. Dans un premier temps, l'enfant enregistre puis, lors d'un stade plus tardif du langage (langage actif), il répétera ce mot. Les livres en tissu, en plastique ou en carton épais qui comportent des images accompagnées d'un seul mot représentant des objets familiers, permettent également de stimuler le langage. Les comptines et chansons enfantines continuent à être très appréciées. Le bébé est également en recherche de communication verbale avec ses pairs de même âge. Nous pouvons observer les enfants se rapprocher et échanger ensemble. Nous essayons alors de

favoriser ces échanges en rapprochant ces enfants sur un même espace de jeux par exemple.

- Vers 1 an :

A l'âge des premiers pas, il existe deux phases dans l'apprentissage du langage : le langage passif (compréhension) et le langage actif (la parole). De 1 à 2 ans, le langage passif prédomine. Certains enfants ne parlent pas encore mais accumulent du matériel verbal ; d'autres s'entraînent à répéter les mots qu'ils entendent afin d'en posséder la prononciation et font des phrases composées d'un seul mot. Il est donc très important de parler souvent à l'enfant. On peut commencer à lui apprendre le nom des parties du corps sous forme de jeu, raconter des histoires simples et surtout continuer de nommer et questionner l'enfant lors de nos échanges.

- A partir de 18 mois jusqu'à 3 ans :

L'enfant commence à abandonner ses « mots-phrases » pour former spontanément des phrases structurées ou apparaissent la négation et l'interrogation : il demande le nom des choses et les répète, il pose beaucoup de questions (pourquoi ?), son vocabulaire se multiplie et il connaît ainsi les mots qui ont un intérêt pratique (parties du corps, vêtements, objets, meubles...). C'est la période essentielle pour la maîtrise du langage qui plus tard permettra à l'enfant de se faire comprendre, communiquer et raisonner. Le rôle de l'adulte est essentiel puisque c'est lui qui nourrit le lexique grammatical de l'enfant. Plus nous utiliserons un langage adapté, riche et varié et plus l'enfant sera capable de le faire également. La richesse du vocabulaire de l'enfant ainsi que son niveau de langage dépendent en grande partie de la façon dont l'adulte lui parle durant ses premières années.

3.3 Les relations avec les autres enfants

La collectivité est un lieu où des interactions se produisent entre enfants. La rencontre de l'autre se fait tout autant de façon positive ou négative. Il est important de savoir qu'avant de se faire des « copains », l'enfant peut manifester à certains moments des comportements « agressifs », qui sont tout à fait normaux. En effet, l'enfant, dans son développement et sa découverte de son environnement, passe par différents stades. L'enfant est centré sur sa personne et ses besoins, il ne sait pas prendre en compte le

besoin de l'autre. Ainsi, il n'a pas la capacité de partager, prêter. Il teste les limites de son environnement et fait des expériences sur l'autre, afin de découvrir les réactions provoquées par ses actions et les comprendre.

a. L'agressivité

Avant le langage, certains enfants s'expriment par leur corps tant qu'ils n'ont pas la capacité de verbaliser leurs émotions, désirs, désaccords... Lorsqu'un enfant tape, pousse, ou même mord, ce sont ce qu'on appelle des « manifestations agressives du jeune enfant » qui sont normales. C'est à l'adulte de réguler ces interactions négatives en accompagnant l'enfant par la parole, lui expliquant l'interdit, et lui montrant qu'il existe d'autres manières d'entrer en relation et communiquer avec l'autre. C'est un apprentissage lent que l'enfant intègre au fil des répétitions des adultes (professionnels et parents) et de leur bienveillance. Il n'existe en effet pas d'enfant « méchant », « violent », « mordeur ». Coller une étiquette à un enfant ne l'aide pas à avancer et le stigmatise (attention à « l'effet pygmalion » : lorsque l'on dit de quelqu'un qu'il est « méchant » il y a des chances pour qu'il le devienne, il se conformera à l'image que l'on a de lui). Il est important que l'équipe et les parents présents lors de situations difficiles soient attentifs à ne pas porter de jugements de valeur au sujet des enfants. Ces jugements sont dévalorisants et surtout ne signifient rien dans une situation donnée à un moment donné. Les professionnels se portent garantes du cadre et de l'accompagnement des enfants dans leur processus de socialisation incluant les relations avec les autres et l'intégration des interdits, limites et règles. Plus l'enfant grandit, plus il est en mesure de dire des choses et de vivre avec les autres. Il peut alors être en capacité plus tard de lier des interactions positives avec les autres enfants, devenant parfois partenaires de jeux.

b. Les morsures

Dans la même idée, il est fréquent que les enfants mordent en collectivité, ou soient mordus. Sachant que les morsures sont des pulsions incontrôlables pour l'enfant, cela permet de porter un regard qui ne soit pas malveillant sur l'enfant. Parfois dépassé par son acte, il a, lui aussi, besoin d'être rassuré et sécurisé selon les situations. Les professionnels veillent à ce qu'aucune étiquette ne soit collée à l'enfant et les membres de l'équipe demandent également aux familles de ne pas être dans des jugements de

valeur. Elles tentent d'ouvrir le dialogue lorsque des situations qui dérangent ou posent question sont rencontrées. Des échanges réguliers sont faits en équipe pour trouver des solutions autant pour l'enfant mordeur que des réflexions de réconfort pour l'enfant mordu. Dans les deux cas les parents sont mis au courant, si la situation reste problématique, un rendez-vous avec les parents peut être proposer avec la référente technique et la directrice.

3.4 La socialisation / l'autonomie

La socialisation est un processus par lequel sont transmises des valeurs et des normes dans le but de construire une identité sociale et d'intégrer l'individu à la société. Autrement dit, ce sont les règles, les codes sociaux que les adultes fournissent à l'enfant qui lui permettent de vivre avec les autres. C'est aussi favoriser ses liens avec les autres, enfants et adultes. La micro-crèche est comme une petite société qui a son organisation, son fonctionnement, son lot de règles et limites. Le rôle des professionnels est d'accompagner l'enfant dans l'inscription de cette petite société, en lui donnant sa place dans le groupe. Ainsi, la collectivité génère des règles, de limites et interdits qui sont pensés et discutés en équipe. Cette collectivité permet également à l'enfant d'évoluer par imitation des plus grands et des adultes, et de leur donner l'opportunité de faire seul le plus possible lorsqu'ils en émettent le besoin. Un des objectifs à la micro-crèche est de favoriser les processus de socialisation et d'autonomisation. Cette socialisation s'opère par les règles, la découverte et l'apprentissage progressif des codes sociaux et l'autonomie laissée à l'enfant.

a. Les règles, les limites, le cadre

Les règles permettent de réguler les relations entre enfants, de prendre soin de soi, des autres, et du matériel. Elles sont partagées par l'ensemble de l'équipe et sont durables dans le temps. Ce sont deux conditions nécessaires pour qu'elles soient efficaces. Les enfants ont en effet besoin d'un cadre et d'une cohérence. C'est pour cela que les professionnels travaillent régulièrement sur les règles et les limites lors de leurs échanges.

Certaines règles peuvent être discutées, méritent de nouvelles réflexions, et peuvent être amener à évoluer. Mais, certaines ne se négocient pas, elles concernent :

- La destruction volontaire du matériel
- Le fait de se mettre en danger
- Le fait de faire du mal à l'autre

Ce sont trois grands interdits généraux, qui se déclinent en plusieurs limites qui sont fixées à l'enfant, selon les situations observées. D'autres règles ont été établies par rapport aux locaux, au contexte (ne pas crier à l'intérieur, car cela dérange les autres, peut les stresser, peut gêner les enfants qui dorment… Ne pas courir dans l'espace de vie, pour des raisons de sécurité des bébés et de soi-même… ils ont néanmoins le droit de le faire à l'extérieur). Chaque situation rencontrée a alors été discutée et des alternatives sont proposées pour certains cas (lorsqu'il s'agit d'un besoin de l'enfant crier par exemple : l'enfant a besoin de s'exprimer et de pouvoir crier. Comme cela est interdit dans l'espace de vie, les professionnels peuvent proposer par exemple d'aller dehors pour crier à volonté).

A la micro-crèche nous portons une importance à différencier la punition de la sanction. La punition fait souvent suite à une réaction émotionnelle de l'adulte, suscitée par un comportement non acceptable de l'enfant. Elle est donnée sans forcément de réflexion face au comportement mais plutôt à la suite d'une pulsion de l'adulte. En agissant ainsi, l'adulte se met en position de dominant face à l'enfant, dominé. Sans s'en rendre compte, l'adulte instaure une posture autoritaire, de soumission, une relation basée sur la peur, qui engendre des conséquences non négligeables chez l'enfant. En effet, à force d'humiliations, de menaces, de privations, et tout simplement de situations insécures en stressantes, l'enfant développera une faible estime de soi et perdra confiance en lui et en les adultes. Il se sentira trahit, trouvera la situation injuste, et fera tout pour prouver à l'adulte qu'il ne peut pas le forcer, en recommençant. La punition n'est pas du tout éducative, elle est injuste et provoque des troubles dans le développement de l'enfant. Quant à elle, la sanction est mise en place lorsqu'une règle a été transgressée par l'enfant. Cette règle doit être connue de tous, ainsi que la sanction qui s'y applique. Elle se base sur des faits, sur une situation particulière, et se veut individualisée et adaptée à chaque situation. On cherche à comprendre pourquoi l'enfant a agi ainsi en échangeant avec lui sur ce qu'il s'est passé sans pour autant le faire culpabiliser. On explique à

l'enfant qu'il doit réparer ce qu'il a fait et on cherche avec lui la meilleure façon de le faire. L'idéal est qu'il y ait réparation directe, qu'elle soit matérielle ou symbolique (excuses, réparer…) afin que les enfants apprennent la notion de responsabilité. On peut également rappeler la règle qui a été transgressée et échanger avec l'enfant sur ce sujet, chercher à savoir s'il l'a réellement comprise, si quelque chose lui pose un problème dans le respect de cette règle… Il est important d'accueillir et de respecter les émotions de l'enfant, de mettre des mots dessus. S'il ressent de la colère, il s'agit de lui dire qu'on comprend qu'il soit en colère et qu'il a le droit, mais de rappeler le cadre qui a été fixé.

b. Les frustrations

Les frustrations de l'enfant face aux règles et aux limites sont inévitables et normales. Elles permettent à l'enfant de se confronter au principe de réalité, qui est incompatible avec son principe de « toute puissance » et de « tout est à moi ». Que l'enfant réagisse aux limites et aux interdits est alors normal, c'est que l'enfant découvre les limites de son environnement, ce qu'il a le droit de faire, ou pas, ce qui est dangereux…

Lorsque l'enfant fait face à une limite, il essaye, recommence. Il ne provoque pas l'adulte (contrairement à ce que les adultes pensent souvent), mais il s'assure que la limite est stable et qu'elle ne change pas. C'est rassurant pour lui, les règles sont des repères.

L'enfant peut réagir de différentes manières : il peut pleurer, crier, être en colère parfois… cela est bon signe, c'est que l'enfant commence à comprendre les limites qui sont fixées et il les intègre progressivement. C'est aux professionnels de faire preuve de patience, de répétition, de bienveillance dans ses apprentissages de règles et limites. Ce qu'il est intéressant de retenir, c'est que s'il teste les limites qu'il connaît déjà, c'est qu'il a besoin qu'on les lui pose et qu'on lui montre que ça ne changera pas. L'enfant qui teste tout le temps les limites et les interdits, est en fait en demande de cadre et de repères. Plus un enfant trouve quelqu'un de stable en face de lui, plus l'enfant lui en sera reconnaissant.

c. Favoriser l'autonomie de l'enfant

A la micro crèche, les professionnels s'inscrivent dans cette lignée en ce qui concerne les processus d'autonomisation de l'enfant. Nous pouvons parfois nous rapprocher de la méthode Montessori « aider l'enfant à agir tout seul ». L'enfant, en général vers 2 ans,

montre à l'adulte qu'il veut faire des choses tout seul, se débrouiller : il refuse de manger si un adulte lui donne à manger, il fait bien comprendre qu'il veut faire tout seul, et qu'il ne veut pas de cette aide. Cela concerne aussi l'habillage, le déshabillage, le débarbouillage après le repas et encore plein d'autres petites situations.

Entre deux et trois ans, l'enfant imite énormément les adultes : que ce soit au niveau du langage que des actes. Ainsi, ils veulent également imiter les professionnels lorsqu'ils donnent par exemple à boire aux bébés, lorsqu'elles vont chercher le doudou et la tétine d'un enfant… Les adultes sont très observés et les enfants reproduisent leurs actions. Ils aiment avoir de petites responsabilités, que les professionnels leur confient volontiers lorsqu'ils en émettent la demande. Cela les valorise et renforce leur confiance en eux.

3.5Réguler ses émotions

a. Les émotions des enfants

Une émotion est une réponse physiologique à une stimulation, à une modification de l'environnement. La fonction de l'émotion est de réguler l'état interne de l'organisme et produire la réaction adaptée. Elle permet de retrouver l'équilibre. Les émotions sont essentielles, car elles sont l'expression de la vie en soi. Elles sont utiles car elles permettent de décharger quelque chose qui est en l'enfant, que ce soit positif ou négatif. Pour les enfants, les grandes émotions sont souvent effrayantes. C'est-à-dire qu'ils peuvent avoir peur de leur propre colère par exemple. C'est là que les adultes jouent un rôle, pour permettre à l'enfant de comprendre ce qui lui arrive et l'accompagner dans la gestion progressive de ses émotions. Nous pouvons utiliser des supports tel que des livres : grosse colère, le montres des couleurs, les cauchemars, le loup… pour parler à l'enfant de ses émotions. Ils sont un outil très utile pour l'aider à combattre des angoisses.

- Les pleurs

Les pleurs peuvent être liés à une colère, une frustration, ou un mal-être, ils peuvent exprimer un besoin… Pleurer est normal et sain pour un enfant. C'est leur seul moyen d'expression tant qu'il n'a pas la parole. Face aux pleurs, il est important de mettre des mots dessus, de les accompagner avec douceur et bienveillance. Un enfant ne pleure pas

pour rien, il y a toujours une raison. Parfois, les pleurs expriment un stress, quelque chose qui n'est pas visible, mais qui met l'enfant dans un certain inconfort ou même une détresse… Parfois, les mots ou un câlin suffisent pour apaiser des pleurs. Laisser l'enfant pleurer, en l'accompagnant permet, là encore à l'enfant de se décharger d'une tension. Reconnaitre les pleurs, et prendre l'enfant dans ses bras est très bénéfique pour l'enfant. Cela lui permet de constituer une sécurité intérieure qui lui permet de faire face à ce qu'il vit, et l'aider à gérer et réguler ses émotions.

- La colère

Un enfant en colère peut réagir violemment : taper, hurler, se rouler par terre… Un enfant peut être pris de colère à la suite d'une frustration, il peut en être envahi et ne pas savoir comment la contrôler. Lorsque les professionnels sont face à ce genre de situation, ils l'empêchent de se faire du mal et/ou de faire du mal à autrui. Selon la situation, il peut être proposé à l'enfant de taper dans un coussin, afin d'évacuer sa colère en toute sécurité. Dans tous les cas, l'enfant n'est pas puni, ni empêché d'être en colère. Cette émotion a besoin de sortir et d'être évacuée, sans cela elle risque d'être davantage explosive ou déportée à un autre moment, dans une autre situation.

- Les peurs

Certains enfants ont des peurs qui paraissent parfois minimes ou exagérées, mais qui sont importantes pour eux. Les membres de l'équipe sont alors à l'écoute des peurs de l'enfant et l'aident à les combattre. En lui parlant, en dédramatisant certaines situations et le rassurant sur le rôle de protection de l'adulte, les professionnels aident l'enfant à apprivoiser certaines angoisses. La mise en place de rituels, notamment avant d'aller à la sieste, peut être un moyen de créer des repères rassurants pour l'enfant.

- La joie (rires, cris…)

Emotion positive, la joie s'exprime chez les enfants par des rires, des cris parfois. Là-dessus, les professionnels ne peuvent pas faire autrement que d'entretenir cette joie et cette spontanéité. Cette émotion est volontiers accueillie et partagée par tous. Lorsque cela crée trop d'excitation (les enfants crient, courent, s'excitent…), les adultes peuvent proposer aux enfants de sortir pour évacuer un trop plein d'énergie, là où il y a plus

d'espace pour crier, courir et sauter de joie. Cet élan de vie est essentiel pour l'enfant et est encouragé au quotidien.

b.L'accompagnement des émotions par la verbalisation, l'écoute, la bienveillance

Reconnaitre et respecter les émotions de l'enfant, c'est le placer en position de sujet, lui permettre de construire son sentiment d'identité et de personnalité propre. Il est important de favoriser l'expression des émotions, car elles permettent un retour à l'équilibre. Les accueillir, les encourager, les écouter, est essentiel. C'est permettre à l'enfant de libérer des tensions, mais également de se constituer une personnalité solide et une sécurité intérieure stable. Pour accompagner une émotion, il est nécessaire que l'adulte mette des mots dessus : « je vois que tu es en colère », puis le laisse exprimer sa colère et cherche à comprendre d'où cela peut venir. Le rôle des professionnels est alors de l'accompagner et de l'aider à gérer ses propres émotions. Lorsque l'enfant n'a pas la possibilité d'exprimer une émotion, celle-ci est refoulée et non libérée. Face aux émotions de l'enfant, les professionnels gardent alors une attitude bienveillante et empathique, et mettent des mots dessus.

Si une émotion revient fréquemment chez le même enfant, un échange peut être fait avec les parents pour comparer nos observations, notre vécu avec celui de la maison.
Des émotions trop expressives viennent questionner l'équipe, mais il nous faut aussi être attentives et vigilantes aux enfants qui n'expriment que très peu leurs émotions. Des émotions refoulées peuvent aussi être signe d'une mauvaise gestion de la part de l'enfant.

IV. JOUER ET APPRENDRE

Notre objectif étant d'agir pour le bien-être de l'enfant, nous avons fait le choix de ne pas avoir de planning d'activités. L'enfant ne peut s'exprimer pleinement que dans un cadre chaleureux et accueillant suscitant la créativité et l'imaginaire. Ainsi, l'équipe dispose de matériels et de jeux, adaptés à l'âge de l'enfant, dans les différents espaces aménagés de la structure. Ceci permet de varier les propositions car notre micro-crèche

accorde autant d'importance aux jeux libres qu'aux activités organisées de façon non contraignante.

L'enfant a toujours le choix de faire ou de ne pas faire une activité. Il peut aller d'un jeu à l'autre en fonction de ses centres d'intérêt, juste avec l'accompagnement de l'adulte car le jeu libre, indispensable au développement de l'enfant, lui permet de créer, d'imaginer, de gérer des frustrations et d'acquérir de la confiance en lui-même.

4.1 Pourquoi et avec quoi l'enfant joue ?

Les enfants sont libres de choisir ce qu'ils ont envie de faire dans le jeu et comment ils jouent. Le jeu est alors synonyme de liberté, d'expériences, et de plaisir : l'enfant existe par le jeu. Il ne joue pas pour apprendre mais apprend parce qu'il joue. D'une part, à travers le plaisir qu'il éprouve à essayer ; d'autre part, à travers son environnement. Pour l'enfant, tout est jeu, il découvre son environnement, son entourage et se développe grâce au jeu. Jouer, c'est une grande partie de son quotidien et donc celui de la micro-crèche. Le jeu permet de favoriser différentes facettes de son développement : son développement moteur (motricité globale, motricité fine), son imagination, sa créativité, son langage et ses intelligences. Il est question de « ses » intelligences car les enfants, (tout comme les adultes), sont dotés d'intelligences multiples, huit. On fait souvent allusion à l'écriture, la lecture, les mathématiques… toutes ces compétences qui, dans l'esprit, fondent le niveau d'intelligence. C'est aussi la créativité, les relations avec les autres, jouer… qui permette de favoriser un développement global et harmonieux de l'enfant.

a. Comment les enfants jouent-ils ? Et avec quoi ?

Les enfants ont besoin d'être dans l'action, de suivre leur imagination et leur exploration des objets. Ils inventent le monde au fur et à mesure de leurs expériences. Plus ils ont des objets neutres à leur disposition, plus ils peuvent détourner ceux-ci de leur utilité première et en inventer des utilisations. Un carton, un emballage, un balai, par exemple est bien plus intéressant qu'un jouet dit « éducatif » qu'il est souvent difficile et non autorisé de détourner de son usage initial. Le jouet ne permet donc pas forcément le jeu de l'enfant, alors que l'objet ludique, oui. Les objets les plus prisés des petits ressemblent à tout, sauf à des jouets. Des bassines, des tissus, des boites, des paniers, etc. suffisent

à faire le bonheur des tout petits. C'est là que leur créativité et leur imagination se mettent en place, c'est là qu'ils apprennent le plus. Ainsi, à la micro-crèche, il est proposé aux enfants du matériel de jeu varié. Les professionnels mettent à disposition des jeux de construction, d'imitation (outils de bricolage, poupées, dinette…), mais également du matériel de récupération et des objets neutres du quotidien (emballages, cartons, déguisement, chapeaux, …). La variété des objets proposés leur permet de faire de multiples expériences, et de contribuer à leurs apprentissages de manière ludique et non conformiste.

b. Le jeu c'est la liberté, mais aussi un cadre

La liberté dans le jeu consiste à laisser l'enfant faire son expérience, expérimenter à sa manière, à son rythme, avec qui il veut et comme il le veut. C'est un moyen de le laisser acteur, dans un cadre bien sur délimité. Les seules raisons pour lesquelles nous avons à dire non dans le jeu de l'enfant concernent trois éléments : sa sécurité, la sécurité des autres et la dégradation volontaire du matériel. En dehors de cela, il n'y a pas vraiment de raisons d'interdire des choses dans les expériences de l'enfant. Il est important de différencier le « jeu libre » et le « laisser faire ».

« Laisser jouer l'enfant, c'est le laisser faire son jeu. Cela correspond à ce qu'on nomme « jeux libres » de l'enfant, comme si le jeu pouvait être autre chose qu'une liberté, d'ailleurs. Laisser se faire le jeu de l'enfant s'entend au sens d'une autorisation donnée à l'enfant de faire les choses qui l'intéressent, d'être acteur de son propre jeu. Ce qui n'a rien à voir avec un certain « laisser faire » qui définirait une attitude spécifique de l'adulte, sous entendant, de fait, l'idée d'une absence de limites éducatives. C'est bien différent. »

c. La liberté de jouer et faire ses expériences selon deux courants

Il existe plusieurs manières d'aborder le jeu, plusieurs courants théoriques, pédagogies… A la micro-crèche, les professionnels s'appuient principalement sur deux courants théoriques : montessorienne et l'itinérance ludique. Cette première est une méthode d'éducation alternative basée sur la confiance en soi, l'autonomie, les expérimentations et l'apprentissage en douceur. Ses objectifs sont de favoriser l'éveil, les sens, l'ouverture au monde et le développement de l'enfant tout en respectant son rythme d'apprentissage et ses centres d'intérêts. Tandis que la deuxième favorise la

liberté de l'utilisation du matériel de jeu, matériel qui se veut le plus neutre possible, offrant une multitude d'expériences à l'enfant.

- **L'itinérance ludique**

- Les grands principes de l'itinérance ludique

L'itinérance ludique est une pédagogie à part entière, qui a été développée par Laurence Rameau. Celle-ci comporte plusieurs grands principes : - une liberté dans le jeu (dans un cadre délimité) - des espaces de jeux ouverts - du temps pour jouer et faire des expériences - un adulte dans un univers. Le terme d'univers est utilisé plutôt que celui d'activités selon la pédagogie de l'itinérance ludique.

- Les univers ludiques

L'univers ludique met à disposition un ensemble de matériel qui est regroupé selon une certaine logique. Par exemple, l'univers poupées est constitué de poupées, mais aussi de vêtements de poupées, couches, petits peignes, de biberons, de poussettes, de pots... tout ce matériel constitue un univers dans lequel l'enfant peut faire de nombreuses expériences variées à partir du matériel à disposition. L'utilisation de ce matériel étant totalement libre, l'adulte ne guide pas l'enfant sur ce qu'il doit en faire.

- Itinérer pour multiplier les expériences

Plusieurs univers peuvent être proposés en même temps, dans des espaces différents, mais toujours avec un accès ouvert. L'objectif étant que l'enfant puisse « itinérer » entre les espaces de jeux, mélanger le matériel pour enrichir ses expériences. Les propositions de jeux sont alors ouvertes aux plus petits comme aux plus grands, avec du matériel accessible et adapté. De cette manière, chacun peut faire ses expériences en fonction de son stade de développement et de ses intérêts.

La micro-crèche s'inspire fortement de cette pédagogie, car elle est adaptée aux touts petits, de 0 à 3 ans et réponds aux besoins des enfants de cet âge-là. En outre, nous suivons également quelques principes de la pédagogie Montessori, tout en sachant qu'elle s'adresse davantage à des enfants plus grands.

- **Pédagogie Montessori**

Mettre en place la méthode Montessori chez le bébé, c'est le laisser évoluer librement dans son environnement, en lui mettant à disposition des jouets sensoriels (hochets, grelots, balles et coussins sensoriels, bancs à marteler, puzzles à encastrer...). Les professionnels veillent à observer l'enfant pendant qu'il évolue en libre motricité dans l'exploration de son environnement (nous ne possédons pas de matériel de puériculture pour positionner l'enfant de façon assise par exemple), à la découverte de jouets simples et sensoriels. Cela renforce la conscience d'être, la sécurité ainsi que le lien d'attachement de l'enfant.

- Les principes de la méthode Montessori

C'est une méthode qui s'adapte à l'âge et aux besoins spécifiques de l'enfant selon sa maturité. Elle s'adapte aux étapes du développement de l'enfant en répondant au plus près de ses besoins.

L'environnement doit être adapté, structuré, ordonné et bien rangé. Cela permet à l'enfant de trouver facilement ce dont il a besoin et de se concentrer. L'une des caractéristiques principales de la méthode Montessori est la liberté et l'autonomie offerte aux enfants. Cette liberté et autonomie leur donne la confiance dont ils ont besoin pour apprendre à leur rythme et à leur propre initiative. C'est une pédagogie dite active, les enfants apprennent mieux lorsqu'ils sont actifs et impliqués dans leur apprentissage. De plus, cette méthode met l'accent sur l'importance d'un adulte guide. Selon la méthode Montessori, l'adulte doit observer l'enfant et le guider quand cela est nécessaire. L'adulte peut guider l'enfant à travers des activités et l'aider à atteindre ses objectifs. En outre, cette pédagogie met l'accent sur la cohésion entre la maison, le lieu de garde de l'enfant et sa famille. Nous savons que la famille est un atout pour le développement de l'enfant et ses apprentissages, l'environnement familial doit être stimulant et encourageant. De ce fait nous travaillons constamment avec les familles pour les guider dans l'accompagnement de leur enfant et essayer au maximum de les orienter dans un esprit de continuité pour le bien de l'enfant. On encourage donc les parents à s'impliquer dans l'éducation de l'enfant et de créer du lien avec nous pour être au maximum dans la continuité.

Selon cette même pédagogie, les enfants ont besoin de s'impliquer dans la nature et d'apprendre à comprendre et à respecter les animaux. On essaye donc de créer des activités qui encouragent les enfants à s'impliquer dans la nature et à comprendre la vie des animaux.

4.2 Les différentes activités proposées

Les professionnels ne proposent pas d'activité de façon planifiée. Ils répondent au maximum aux besoins des enfants selon leur observation et disponibilité. L'adulte n'interfère pas dans les expérimentations de l'enfant. Il l'accompagne en commentant ses jeux, en verbalisant ce qu'il fait, et peut même être invité dans son jeu.

a. L'accompagnement par les adultes

L'objectif de ces moments n'est pas de produire quelque chose. Vouloir « faire faire » une activité spécifique à un jeune enfant pour l'occuper ou répondre à une commande ne correspond pas à la manière dont l'enfant apprend. Il va s'y conformer, obéissant ou souhaitant faire plaisir aux adultes auxquels il est attaché, adorant la nouveauté et toujours prêt à s'engager dans de nouvelles expériences, mais il s'en lassera aussitôt, faute d'intérêt pour lui. Ce qui prime c'est le plaisir et la découverte de ses capacités, qui permettent à l'enfant de prendre confiance en lui et de faire des expériences qui lui permettent de développer sa créativité. Il s'agit d'accompagner l'enfant dans sa découverte et compréhension du monde qui l'entoure et des autres. Le résultat attendu n'est pas la beauté, mais plutôt l'enthousiasme et la découverte de matières, de techniques et l'expérimentation de quelques notions de bases (grand, petit / couleurs / contraires) qui se font naturellement par les expériences de l'enfant et la verbalisation de l'adulte.

b. Des exemples d'univers proposés

Quelques exemples d'univers ludiques que nous proposons aux enfants :

- La peinture, les dessins (craies, crayons, feutres, pastels…)
- Les jeux de transvasements (pâtes, bouchons…)
- Les jeux d'eau
- Les jeux moteurs (balles, ballons, parcours, toboggan…)

- La musique, les instruments de musiques, les chansons, les imagiers sonores
- La « patouille » et la pâte à modeler
- Les expériences variées avec du matériel de récupération
- Les univers liés à l'imitation : poupées, outils de bricolage, dinette…
- Les univers de construction : Lego, Kapla, boites gigognes…
- Les livres, les racontes-tapis, les marionnettes, le kamishibai…

Chaque univers proposé, se fait selon quelques consignes (pour assurer la sécurité de tous), mais sans consigne de « faire » ou de « produire ». Les univers sont ouverts, pour que chacun puisse venir à sa guise et y fasse les expériences qui l'intéressent

4.3 Les différentes activités proposées selon l'âge de développement de l'enfant

La vie psychique du bébé s'exprime principalement sur un mode moteur : son corps est son premier moyen d'expression. Il s'agite sans arrêt afin de moduler ses émotions, sa joie, sa colère, son chagrin. Ce corps va lui permettre de se connaître, de découvrir l'autre ainsi que le monde qui l'entoure.

Pour les enfants qui ne se déplacent pas : nous leurs proposons de petits jeux, légers, pouvant être saisis facilement. Ces jeux ont des textures variées (bois, tissu, plastique …). 3-4 jouets suffisent, toujours les mêmes à proximité de la vue et du toucher. Quand les enfants commencent à se tourner, nous mettons 4 à 5 jeux à sa disposition. Petit à petit, nous varions la forme, la taille et le poids des jeux proposés. Des objets du quotidien peuvent tout aussi contribuer à son éveil, tel de petites bouteilles d'eau, des foulards… Nous installons toujours les enfants allongés sur le dos : ainsi ils peuvent jouer avec leurs mains et leurs pieds ; au fur et à mesure de leurs expériences, ils peuvent commencer à essayer de se retourner. A la micro-crèche, nous n'utilisons pas de portique avec des objets suspendus car cela obstrue le champ visuel des enfants et de plus cela leur envoie une mauvaise information (je lâche le jeu mais il ne tombe pas).

Quand l'enfant commence à se déplacer, les enfants ont besoin de répétition mais aussi de diversification des expérimentations. Le nombre de jeux peut augmenter. Ils ont

besoin d'espace pour se déplacer : différents tapis, supports permettent à l'enfant de découvrir son environnement. Ils ont besoin également de s'agripper : des tables permettent aux enfants de se hisser, de prendre appui et de se mettre debout. Les jeux sont placés sur le sol et les tables à différentes hauteurs. Des comptines, des chansons, des histoires sont aussi proposées aux enfants.

A partir de la marche, les enfants ont besoin de petits objets à assembler, à transporter, à transvaser… D'où l'importance de pouvoir leur proposer des séries de contenants, de paniers, de boîtes, des objets creux pour les remplir… La diversité des objets prime sur la quantité, il est important d'avoir un certain nombre d'objets identiques pour éviter les conflits. Les enfants ont aussi besoin d'espace pour exercer leur motricité. L'accès libre au toboggan dans la pièce de vie, la mise en place régulière de parcours moteurs, les sorties dans le jardin leur permettent de découvrir leurs capacités motrices et de les tester. Des propositions d'ateliers peuvent être faites aux enfants, sans obligation d'y participer. Le temps d'attention des enfants est limité, cela peut représenter seulement quelques minutes dans leur journée.

Pour les plus grands, nous sommes dans la continuité des propositions faites aux plus jeunes enfants. Ils reproduisent à travers leurs jeux ce qu'ils ont pu observer autour d'eux. Ils ont un attrait particulier pour les gestes du quotidien (essuyer la table, s'habiller, se servir à boire…). Les activités de manipulation font toujours partie de leurs jeux : ils transvasent, manipulent, enfilent, empilent, construisent, encastrent… Ils débutent les jeux d'association (lotos) et les premiers jeux à règles. Les jeux moteurs occupent une grande partie de leurs journées : sauter, grimper, se suspendre, escalader, pédaler… Les ateliers restent toujours une proposition. Les enfants sont dans la découverte et leur plaisir est le principal objectif. Produire quelque chose n'est pas un but à impérativement atteindre.

Concernant les activités, les professionnels restent dans la proposition : si un enfant ne souhaite pas participer nous respecterons son choix de rester dans le jeu libre. Il a également le droit de « ne rien faire » : les professionnels voient dans ce temps d'inaction une pause propice à la rêverie, à l'imaginaire, essentielle à la richesse de son monde

intérieur. Nous considérons même comme nécessaire des temps où l'enfant peut s'ennuyer : cela l'amènera à trouver par lui-même une occupation, ou la recherche de communication avec un autre enfant ou un adulte. Il est essentiel de laisser du temps à l'enfant pour trouver en lui-même ses propres ressources et capacités à réagir. Ces temps de pause sont nécessaires pour lui permettre de se projeter, et tout simplement créer l'envie de se réinvestir dans d'autres activités.

4.4 Aménagement de l'espace

L'aménagement de l'espace est réfléchi en équipe et est modulé en fonction des besoins des enfants et des observations des professionnels. Nous retrouvons principalement un univers livres, regroupement, un espace dînette, un espace poupées, un espace ferme et animaux ou voitures, un espace de jeux sur tables et de puzzles. A l'intérieur de ces univers, nous retrouvons des jeux variés en quantité suffisante, adaptés aux enfants, mais aussi parfois des objets de récupération du quotidien.

L'espace est pensé pour que les enfants puissent s'asseoir, ramper, bouger, en toute sécurité. Chez les bébés, la motricité libre est vivement recherchée. L'aménagement de tous les univers de vie est conçu de sorte que les expériences sensorielles et motrices indispensables au développement des enfants aient lieu en toute liberté et en toute sécurité. Les meubles sont aussi placés de façon à créer des repères dans l'espace et différentes ambiances peuvent être créées au sein d'un même lieu de vie. Ainsi, les enfants peuvent choisir de s'installer au calme ou prendre part à la vie de groupe. Cette organisation permet aux professionnels de proposer des temps d'éveil et d'activités en lien avec les acquisitions et les intérêts des enfants. Le matériel éducatif et les jeux sont soigneusement choisis pour répondre aux besoins essentiels de chaque âge. Les professionnels veillent à changer régulièrement les jeux proposés pour créer un effet de nouveauté tout en gardant une base sécurisante avec des univers similaires d'une semaine sur l'autre.

Nous parlons du principe de la libre circulation des enfants dans la pièce. L'enfant est acteur de sa journée. Le professionnel présent dans la salle d'activité adopte un positionnement permettant à l'enfant de se sentir soutenu, encadré et sécurisé dans ses déplacements comme dans l'activité choisie. L'ensemble des locaux est organisé afin de sécuriser les déplacements des enfants, tant sur le plan physique qu'affectif (permettre

aux enfants de passer d'un univers à l'autre, en restant sous la surveillance constante des professionnels ; chaque univers est aménagé pour un thème spécifique, facilement identifiable par les enfants créant des repères sécurisants).

Nous possédons un espace avec des barrières, ce lieu permet à la fois de cloisonner le groupe lors d'activité manuelle par exemple ou encore lors de jeu de construction ou pendant le repas de certains enfants. Cela permet de proposer un temps en petit groupe et de profiter différemment des temps de jeu. A contrario à certains moments, cet espace est également un lieu de libre circulation. La barrière est ouverte et les enfants sont libres de circuler selon leur envie pour aller expérimenter autour des tables par exemple ou bien jouer seul ou à plusieurs dans cet espace.

4.5 Professionnel « phare »

Notre posture joue un rôle dans la mise en place du jeu des enfants. Être assise au sol à leur hauteur peut faire de nous un partenaire de jeu, tout comme un repère sécurisant (que nous appelons l'adulte phare). Être allongé invite à la détente et être debout incite à des activités plus motrices. Les adultes phares sont médiateurs dans les relations entre enfants et il est important de porter un regard positif sur eux. L'observation du jeu des enfants et de la place que chacun prend dans le jeu permet aux adultes d'adapter les propositions faites aux enfants, que ce soit en termes d'aménagement de l'espace, de matériel mis à disposition ou encore dans les ateliers à proposer.

L'adulte est présent avec les enfants lorsqu'ils jouent. Il éclaire leur jeu et l'espace dans lequel ils jouent. Sa posture d'observation a pour but de soutenir leur activité spontanée. Sentant ainsi l'attention discrète de l'adulte, l'enfant peut s'investir, se concentrer dans son jeu et déployer de nombreuses expériences de sa propre initiative. Il peut s'appuyer sur l'adulte qui observe pour faire l'expérience de ses propres capacités mais également des relations avec les autres, en prenant confiance en lui.

L'adulte soutient l'enfant par la parole mais aussi par la communication non-verbale, à laquelle les enfants sont très réceptifs et qui leur permet de développer leur propre communication. Cet accompagnement de l'adulte vise à favoriser la sécurité affective de

chacun, accompagne l'enfant dans l'apprentissage des règles, prévient les conflits, soutient leur langage et leurs capacités de compréhension de ce qui les entoure. Les professionnels sont à l'écoute des émotions et des ressentis de chacun. Notre objectif est que l'enfant se sente respecté dans ses émotions, pour qu'il puisse développer sa conscience de lui-même et des autres. Au besoin, les professionnels accompagnent l'enfant par la parole ainsi que par une présence stable, en tentant de ne pas interférer de façon inutile dans ses expériences et en évitant de faire à la place de l'enfant. En effet, notre proposition d'aide ou de guidance peut parfois freiner l'autonomie de l'enfant au lieu de la soutenir. Si l'enfant est sécure avec l'adulte alors il n'aura pas besoin de l'intervention directe de l'adulte, seulement de son attention. Il développe alors l'estime de lui et un sentiment de confiance en soi.

V. S'OUVRIR VERS L'EXTERIEUR

5.1 L'extérieur et la nature

Proposer des temps à l'extérieur de la micro-crèche est important car les enfants ont besoin de beaucoup d'espace pour bouger. Il s'agit aussi pour eux de découvrir leur environnement proche, et notamment la nature, qui est un lieu d'expériences multiples. Ainsi les sorties, les promenades… sont proposés dès que cela est possible.

La micro-crèche bénéficie de deux grands jardins. Un premier qui est composé de pelouse et d'une terrasse. Nous l'utilisons principalement en automne et en hiver. L'été nous pouvons y aller également mais nous privilégions le jardin de derrière qui possède un plus grand espace ainsi que des parties ombragées avec plus de verdure. Nous pouvons rester quelques minutes comme quelques heures dans le jardin, nous avons la possibilité de prendre le repas ou le gouter en extérieur et quelques siestes sont parfois même organisées dans le jardin.

Nous disposons de toboggan, de cabanes, d'un parcours de motricités, des véhicules extérieurs (porteurs, vélos), ainsi que des ballons, une tente, un tunnel, des tables et chaises…

La micro-crèche dispose également de quatre poussettes (une de 1 place, deux de 3 places et une de 4 places) ainsi que deux porte-bébés, ce qui permet de proposer des promenades plus longues. Les professionnels se déplacent alors à pied non loin de la micro-crèche : dans les vignes, voir les chevaux, jusqu'au parc, à l'entrée du village des Reigniers, où se trouve une aire de jeux ou encore à la forêt de Touffou.
Nous sensibilisons au maximum les parents pour que les enfants soient habillés de façon adaptée au quotidien et que nous ne soyons pas dans l'impossibilité de sortir un enfant du fait de son manque d'équipement. A la période automnale, nous leurs demandons de fournir une combinaison imperméable ainsi que des bottes pour ne pas avoir à limiter les expériences des enfants avec l'extérieur.

a. Des expériences motrices

L'enfant, quel que soit son âge, a un grand besoin moteur. C'est l'essentiel de son développement, qui lui permet d'avoir accès aux déplacements, à l'équilibre. L'enfant a un besoin de bouger, besoin qui peut être comblé en lui permettant de pouvoir se déplacer à sa guise chaque jour. Par ailleurs, un enfant qui se dépense beaucoup aura plus d'appétit, trouvera plus facilement son sommeil, et aura plus de capacités de concentration. La nature peut proposer un nombre important de jeux naturels : des obstacles comme les troncs d'arbre, les racines, sont bien plus intéressants que des parcours moteurs. Il y a des bosses, des trous, des cailloux… différentes sensations qui permettent de développer la motricité globale.
Par exemple, lors d'une sortie, des cailloux peuvent être idée de jeu de transvasement naturel : mettre dans la main, puis tendre les mains pour que l'adulte les mette dans ses mains, ou dans celles d'un autre enfant… Nous pouvons prévoir des récipients (verres en plastique par exemple). Ainsi, la motricité fine (attraper, transvaser…) est sollicitée également avec ces petits objets naturels.

b. Des expériences sensorielles

Par ailleurs, la nature propose des possibilités sensorielles intéressantes : toucher au sable, à la terre, cueillir des fleurs, sentir l'herbe… toutes ces expériences sollicitent les différents sens (odeurs, vue, mais aussi goûter…). En effet, l'odorat est sollicité grâce aux différentes odeurs qui émanent des arbres, des fleurs, mais aussi des animaux

rencontrés. Le toucher est favorisé lorsque les enfants touchent les feuilles, les arbres, les cailloux, par exemple. Puis les différentes couleurs qui varient en fonction des saisons (les couleurs du ciel, des arbres, etc.) sollicitent la vue de l'enfant. Et enfin, le goût peut être développé lorsque les enfants goûtent certains fruits ramassés à l'extérieur (notamment le kiwi, fraises, raisins…). Dehors, les enfants peuvent mettre du concret sur leur monde imagé. Par exemple, voir, entendre les chevaux, dont on leur parle lors des imagiers. Ou alors toutes sortes d'insectes, d'animaux. C'est l'occasion de développer leurs connaissances.

c. Des repères temporels

Les couleurs, les saisons… permettent des repères temporels à l'enfant. Par exemple, les enfants peuvent voir des feuilles de couleurs différentes, qui sont sèches en automne, vertes en été, etc. La végétation varie en fonction des saisons, et cela est source de dialogue avec l'adulte, qui peut parler des différentes saisons et aider l'enfant à se repérer dans le temps. Également des repères sur l'heure de la journée, avec le lever et le coucher du soleil.

d. Une sensibilisation à l'environnement

Lors de sorties organisées, les enfants peuvent ramasser des fruits ou des légumes (kiwi, fraises, pommes…). Cette expérience permet d'intéresser aussi les enfants à la nature, aux fruits, aux légumes, comment poussent-ils… c'est une ouverture aussi culturelle et sociétale. Les enfants en ressortent riches de savoir et avec un résultat (leur cueillette) qui peut être utilisé comme support d'activités culinaires par la suite. Au contact de la nature, nous sensibilisons également l'enfant au respect de l'environnement.

e. Support à l'échange et au développement des connaissances

Toutes les découvertes à l'extérieur sont donc support à la communication, à l'échange… la nature éveille naturellement la curiosité de l'enfant. En partant de ses intérêts, un dialogue peut se créer avec les plus grands, et cela participe fortement à la connaissance du monde environnant de l'enfant. La nature c'est du jeu, des expériences, des découvertes, mais elle peut également être une sensibilisation à l'environnement… tout

est source de discussion. Il part de ce que les enfants voient, de ce qui les intéressent, afin de développer leurs apprentissages plus “scolaires” (lire, écrire, compter…).

f. Le développement d’une sociabilité

Non loin de la micro-crèche, à l’entrée du village des Reigniers, il y a également une aire de jeux, avec toboggan et structure motrice. Ainsi, les enfants bénéficient de ces équipements. C’est l’occasion également de rencontrer d’autres enfants, accompagnés de leur assistante maternelle ou leurs parents. Par ce biais-là, les enfants développent leur sociabilité, par ces rencontres extérieures. De même lors de nos sorties à thème (métier, sport…) nous pouvons rencontrer et échanger avec des professionnels extérieurs.

Se promener dehors permet de sensibiliser les enfants à l’environnement et au respect de la nature, comme ne pas arracher les fleurs par exemple, ne pas jeter des papiers par terre… Tout cela est propice à l’échange et la communication avec l’adulte. Pendant les promenades ou au retour, les adultes parlent en effet aux enfants de ce qu’ils ont vu, ou fait… cela permet de générer des sujets de discussions à la suite des expériences et aux découvertes (les animaux rencontrés par exemple, ce qu’ils mangent, le bruit qu’ils font…).

5.2 Les sorties : le avant et le après

Il nous semble important d’inclure le projet de sorties à notre projet pédagogique pour que des objectifs soient fixés en amont et que les professionnels comme les enfants ne reviennent pas déçus ou frustrés de leur expérience.

Un travail d’équipe est essentiel pour produire une organisation de sortie cohérente et complète. Il peut y avoir une personne référente sur une sortie prévue, le fait de laisser une certaine liberté d’action aux professionnels de terrain permet de les valoriser, surtout quand ils s’investissent sur des projets qui leur tiennent à cœur et font sens pour eux. Les sorties doivent être anticipées pour prévenir en amont les parents et qu’ils puissent prévoir une tenue adaptée (chaussures fermées, de marche ou de pluie, manteau, casquette…). De plus l’équipe prévoit les éléments essentiels de l’organisation et la sécurité d’une sortie (*voir protocole sortie*).

La sortie ne s'arrête pas une fois le groupe rentré au sein de la structure, il s'agit ensuite pour les professionnels d'en établir le bilan. L'étape de l'évaluation est importante. Elle finit de donner sens à la sortie en s'interrogeant sur différents points : la sortie a-t-elle intéressé les enfants ? Les objectifs fixés ont-ils été atteints ? A quels aléas les professionnels ont-elles été confrontées et comment y ont-elles fait face ? C'est grâce à ces réponses que l'équipe peut décider si elle reconduira l'expérience ou non, si des modifications sont à prévoir ou non. Il est intéressant aussi de demander directement aux enfants comment ils ont vécu la sortie, ce qu'ils ont aimé, moins aimé, les émotions qu'elle a généré.

5.3 Développement culturel

La ministre de la Culture et de la Communication et la ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes réaffirme l'intérêt d'une politique commune visant à favoriser l'éveil culturel et artistique des jeunes enfants. Les études scientifiques et les initiatives mises en œuvre dans les territoires attestent que la sensibilisation aux pratiques culturelles et artistiques, dès le plus jeune âge et avant même l'entrée à l'école maternelle, favorise la curiosité, la construction et l'épanouissement de l'enfant. L'éveil culturel et artistique dès la petite enfance permet de dépasser le repli sur soi et de s'ouvrir à d'autres cultures. L'art et la culture permettent à l'enfant de construire sa sensibilité, son imaginaire, son expression personnelle et son rapport au monde. La rencontre avec ces expériences contribue au développement de l'identité et de l'autonomie de l'enfant

La nécessité de l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants émerge actuellement au sein des établissements d'accueil du jeune enfant. Notre structure propose naturellement des espaces dédiés aux livres, développe des actions autour de la musique et du chant, de la danse, des arts plastiques ou du conte.

5.4 Les intervenants extérieurs

La micro-crèche accueille ponctuellement ou de manière régulière des intervenants extérieurs, ce qui permet de créer du lien et de dynamiser la vie au sein de la structure. Ces rencontres alimentent les projets de l'équipe et font la joie des enfants comme des adultes. Elles peuvent évoluer et se diversifier au fil des années ; en fonction des thèmes

de l'année, des envies de l'équipe, ~~et~~ des propositions et sollicitations que nous recevons.

a. La lecture

Nous travaillons en partenariat avec l'association Lire-et-faire-lire. C'est un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle. Des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler le goût de la lecture et de la littérature. Mis en œuvre conjointement par la Ligue de l'enseignement et l'UNAF (Union nationale des associations familiales) sur l'ensemble du territoire, Lire et faire lire est animé par des coordinations départementales qui accompagnent les bénévoles et assurent le lien avec les structures éducatives. Ces personnes interviennent également dans les écoles maternelles de la commune et des communes aux alentours, de ce fait une continuité est alors présente, les enfants connaissent déjà cette prestation.

Depuis plusieurs années c'est Brigitte qui nous rend visite une fois par semaine, principalement le jeudi matin. Elle intervient 30 à 40 minutes auprès d'un groupe d'enfants. Les enfants intéressés par la proposition de lecture viennent s'assoir sur le tapis du coin lecture de la pièce de vie. Ce moment lecture peut également avoir lieu dans le jardin lorsque le temps le permet. La séance est proposée aux enfants mais pas imposée et les enfants de tous les âges y sont conviés. Nous veillons à ce que ce moment reste calme et agréable pour tous. Brigitte vient avec 4 ou 5 livres, fait ses lectures en interagissant régulièrement avec les enfants. Elle propose ensuite les livres aux enfants pour qu'ils puissent les manipuler et se raconter eux même leur histoire et échanger entre eux. Elle met en scène une marionnette comme repère visuel pour les enfants, ils se disent bonjour et aurevoir. Celle-ci annonce le début et la fin de la séance.

b. L'éveil musical

L'éveil musical chez l'enfant est avant tout l'éveil des sens au contact de la musique. C'est l'occasion pour lui faire découvrir la musique, les chansons, les instruments, et de le sensibiliser aux différents sons et rythmes. La musique a également des bienfaits positifs sur le cerveau. Elle peut stimuler la concentration, l'apprentissage du langage, la

créativité et même la motricité. La musique influe positivement sur le lien affectif et social entre l'enfant et les autres. L'éveil musical n'a pas d'âge, d'autant plus que l'ouïe est la faculté qui se développe le plus précocement.

Depuis plusieurs années c'est Gaëlle qui vient à la micro-crèche. Elle intervient sur deux périodes de l'année : 6 séances ont lieu en hiver (des chants autour de cette saison sont chanter ainsi que des chants de Noël), puis 6 autres séances en été avec des chants estivaux. Les séances ont lieu dans la pièce de vie ou dans le jardin, selon la météo. Les enfants y sont tous conviés et souvent très volontaires. L'activité reste ouverte, les enfants souhaitant quitter le groupe en cours y sont autorisés. Une activité calme leur est alors proposée pour respecter l'atelier musical en cours. Gaëlle a pour habitude de faire une première chanson pour se dire bonjour et se présenter. Cela permet à tout le monde de reprendre sa place dans le groupe. Ensuite elle enchaîne avec quelques musiques au rythme plutôt calme. Elle s'accompagne souvent à la guitare. Puis, elle propose quelques chansons où les enfants peuvent l'accompagner avec des instruments de percussions (maracas, bois...). Parfois, Gaëlle peut proposer d'autres instruments qu'elle présente, teste et propose à l'essai. Ensuite les enfants sont invités à danser sur le rythme de ses chants. Des rondes sont faites et quelques mouvements corporels. Elle termine l'atelier par des chansons plus rythmées pour que les enfants puissent bouger davantage. Les professionnels encadrent les enfants, participent avec eux et créer du lien entre l'atelier et les temps chansons de la crèche en reprenant quelques chants appris avec Gaëlle, tout au long de l'année.

Chaque année, des propositions d'éveil diverses et complémentaires (médiation animale, médiation culturelle, initiation aux arts plastiques) peuvent être choisies en équipe grâce aux éventuelles sollicitations extérieures.

VI. COMMUNIQUER EN EQUIPE ET AVEC LES FAMILLES

La communication, qu'elle soit dans l'équipe, en direction des enfants, ou avec les familles, est un des points forts qui est travaillé continuellement à la micro-crèche. Elle est essentielle pour créer du lien, développer de la confiance, informer, débattre... Pour accompagner au mieux l'enfant et les familles.

6.1 La communication en équipe

En équipe, les professionnels ont de nombreux supports pour favoriser la communication entre elles. Les supports écrits sont beaucoup utilisés, pour faciliter la circulation des informations et laisser une trace, mais la communication orale reste centrale.
L'équipe possède un classeur d'accueil pour transcrire les arrivées des enfants et y référer les informations essentielles de la journée (heures de siestes, informations sur les repas, santé, activités, autres...). Un cahier de transmissions d'équipe est également présent, elles s'en servent pour se laisser des informations importantes et que celles-ci circulent bien entre elles. Puis, un cahier où est retranscrit les éléments médicaux (prise de médicaments, chutes et blessures), conformément aux obligations médicolégales.

Plusieurs temps d'échanges sont prévus dans l'organisation de la structure. Chacune a un contenu spécifique, souvent en lien avec l'évolution des enfants ou l'organisation de la structure. Leur contenu est rigoureusement soumis au respect du secret professionnel. Chaque membre de l'équipe s'inscrit dans cette démarche déontologique. L'équipe est aussi invitée à toute proposition de formation interne ou externe à la structure.

a. Réunions de régulation

Une fois par semaine, sur le temps du midi (dans l'idéal après le couché des grands, sur une période où il y a le moins d'enfants restant dans la pièce de vie) un temps d'échange a lieu avec la référente technique. Ce temps, d'environ 30 minutes est appréciable pour échanger ensemble sur des questions d'organisation : des pratiques, des réglementations, des journées à thèmes, des activités à venir... Des notes sont prises et retranscrites dans le classeur des réunions, consultables au besoin.

b. Réunions d'équipe mensuelle

Une fois par mois, une réunion d'équipe est organisée le soir, afin d'échanger sur l'organisation, la pédagogie, des situations éducatives, des informations administratives... Cela permet aux professionnels de prendre du recul, trouver des réponses ensemble face aux problématiques rencontrées, ou améliorer toujours les pratiques. Lors de ces réunions, les projets sont discutés, ainsi que leur mise en place.

Ces temps de réunion sont indispensables afin de communiquer en interne, avec l'équipe complète, et toujours avancer dans les réflexions des professionnels et l'organisation de la structure. Cette réunion est chapotée par la directrice et la référente technique. Un compte rendu est rédigé afin de laisser une trace écrite consultable à tout moment.

c. Analyse Des Pratiques : ADP

Conformément au décret, quatre séances de deux heures par an (de septembre à juin), sont programmées de 19h à 21h. Elles sont animées par une psychologue extérieure à la micro-crèche. Elles permettent aux professionnels d'échanger sur des thématiques relatives à leur travail auprès des enfants. L'objectif est de permettre une prise de recul sur leurs pratiques professionnelles. L'équipe réfléchit en amont à deux situations qu'elles souhaitent aborder. Le travail lors de ces séances suit un cadre particulier mis en place par la psychologue : le respect de la parole y est primordial. Ces séances permettent aux professionnels de remettre en cause leurs pratiques et positionnement professionnel. L'ouverte d'esprit y est important pour nous amener à évoluer.

d. Journée pédagogique

Une journée par an, la structure est fermée à l'accueil des familles (le lundi de pentecôte). Cela permet à l'ensemble du personnel de bénéficier d'une formation en lien avec l'objectif du service petite enfance. La responsable propose à l'équipe de réfléchir sur un ou deux thèmes sur lequel elles souhaiteraient approfondir leurs connaissances. En concertation avec la référente technique, un thème est alors choisi et organisé avec un centre de formations.

6.2 Les supports de communication avec les familles

Les professionnels portent beaucoup d'importance au lien parent – équipe, à la confiance mutuelle qui se crée et s'entretient au fil de l'accueil de l'enfant. Ainsi, l'équipe travaille sur la communication, la participation des familles afin de pouvoir entretenir ce lien précieux. Ces relations passent par les échanges oraux au quotidien, la communication par mails ou téléphone. La page Facebook de la micro-crèche apparait également comme un moyen efficace de transmettre des informations. L'équipe reste à l'écoute des propositions des familles, de leurs questions, de leurs demandes. L'échange

est primordial et c'est ce type de lien, à la fois professionnel mais aussi convivial que l'équipe tente de créer avec les familles accueillies. Cette page est également un support de communication pour présenter la vie de la crèche aux éventuelles futures recrues.

a. Facebook

Fin 2023 une page Facebook a été ouverte au nom de la structure. En début d'année les parents sont informés de cette page et invités à la suivre. Celle-ci a plusieurs objectifs. Elle permet d'informer les parents sur les projets actuels réalisés à la micro-crèche ainsi que les journées à thèmes (journée carnaval, journée de Noël, journée sans interdits ou sans jeux…). De plus, quelques photos des enfants, toujours avec l'accord des parents en début d'année et le visage masqué, y sont publiés dans l'idée de partager aux parents les réalisations ou les sorties des enfants. Un autre objectif étant de répondre aux questionnements des familles. Des articles sont en effet mis en ligne concernant l'éducation, la pédagogie, la prévention, le jeu… dans le but d'informer et d'ouvrir une discussion avec les parents. La référente technique est responsable de cette page et est ouverte à toute proposition faite par l'équipe vis-à-vis de thème à aborder et à partager en ligne. Cette page offre également un aperçu de la vie à la micro-crèche aux futurs professionnels qui seraient amenées à rejoindre l'équipe, lors de phase de recrutement.

b. Panneau d'affichage

Un tableau d'affichage se trouve à l'entrée de la micro-crèche. Des informations y sont annotées régulièrement et les menus y sont affichés. Les parents sont invités à le consulter en arrivant. Lorsqu'un nouvel affichage est fait les parents en sont informés garce à un étiquetage présent sur la porte d'entrée affichant « vous avez un nouveau message ». Le parent sait alors qu'il faut qu'il prête une attention particulière à l'affiche ce jour ci. De plus l'équipe veille à échanger autour de cet affichage pour compléter l'information divulguée par écrit.

c. Album photo

Un classeur album photo est mis à disposition des parents. Il est tenu à jour par l'équipe, régulièrement des photos y sont classées. Celles-ci mettent en avant le quotidien des enfants à la micro-crèche (repas, sieste, temps de jeux, extérieurs…) et illustre aussi les

sorties (balade au parc, sorties diverses, parcs animaliers…). Le but de ce classeur est d'apporter un support complémentaire à la communication avec les enfants et les parents. L'album peut être consulté avec les enfants et les professionnels ou entre l'enfant et son parent. Cela permet d'échanger sur les moments passer à la micro-crèche, avec ses pairs.

6.3 Les temps d'échange avec les parents

La communication au sein de la micro-crèche est une préoccupation centrale, elle est déterminante dans l'accueil et l'accompagnement de l'enfant et sa famille. Les professionnels sont attentifs à communiquer au mieux avec les familles au quotidien, afin de transmettre des informations, créer du lien, entretenir la confiance mutuelle. C'est pour cela qu'un travail d'équipe a été engagé lors des temps de formation, sur l'accueil des familles notamment. L'objectif de base étant que parents, enfants, et professionnels se sentent en confiance et suffisamment à l'aise pour évoluer ensemble.

a. Réunion de début d'année

Au cours du mois de septembre, les parents sont invités à participer à une réunion d'informations de début d'année. Les enfants n'y sont pas conviés. Cette réunion a pour but de préciser le fonctionnement global de la structure en présence de la référente technique et de la gestionnaire. Par un tour de table, les parents présents se nomment ainsi que le prénom de son enfant, cela permet de créer un premier lien entre parent. Ensuite la directrice et la référente technique se présentent. Des aspects administratifs sont abordés : les contrats, les horaires d'ouverture, les jours de fermeture et les vacances. S'en suit, un versant médical : la prise des médicaments, les ordonnances, la gestion des rendez-vous médicaux, l'accueil de l'enfant malade. Ainsi que la sécurité au sein de la micro-crèche : fermeture des portes et portillons, les exercices d'incendie ou de confinement. Les axes du projet pédagogique sont également abordés : respect du rythme de l'enfant, accompagnement à l'autonomie, motricité libre, la chronologie des journées, les transmissions, le jeu libre, organisation des repas et du sommeil… Pour finir le thème choisi par l'équipe pour l'année en cours est expliqué ainsi que les projets de l'année déjà validés par l'équipe. Ce temps d'échange dure environ 1h. Les parents sont ensuite invités à poser les questions qu'ils souhaitent. La présence

physique d'au moins un parent est vivement encouragé néanmoins un compte rendu est disponible.

b. Moments festifs et de partage

Au fil de l'année, les parents peuvent être sollicités pour accompagner l'équipe dans la réalisation de projets. Ces derniers peuvent parfois nous aider lors d'une préparation d'activité par exemple (don de matériel, ramassage de végétation, bouchon de bouteilles…). Cela permet de créer un lien entre les réalisations faites dans la structure et l'enfant dans son milieu de vie. Les créations peuvent ensuite être affichées dans la micro-crèche et ramener par la suite à la maison. Les parents peuvent aussi participer selon les projets de l'année ou les journées à thèmes (déguisements, journée de Noël, journée colorée…).

De plus nous invitons les parents à se joindre à nous lors de journées festives. En fin d'année un goûter de Noël est organisé, qui ~~a~~ est préparé en amont par les équipes et les enfants. Les parents peuvent accompagner leur enfant ~~à participer~~ en participant à une animation musicale suivie du goûter. Le gouter est un temps convivial et d'échanges entre les parents, les enfants et les professionnels.

Puis, en fin d'année scolaire, mi-juin, la fête de fin d'année est proposée en extérieur. Les parents y sont tous conviés et il est proposé à chacun de participer à un buffet pour partager un verre de l'amitié tous ensemble. Ce moment convivial est précédé d'un spectacle. Cette festivité permet de clôturer, dans un esprit positif les moments partagés avec les enfants et les parents.

c. Rendez-vous individuels et échanges par mail

Les parents sollicitent les professionnels lors des échanges de transmissions le matin et le soir. Ils ont aussi la possibilité d'échanger avec la référente technique ou la directrice lorsque celles-ci sont présentes dans la micro-crèche. De plus des échanges de mails peuvent avoir lieu avec la directrice, pour toutes questions administratives ou des questions complémentaires aux échanges avec les professionnels. Le lien est ensuite fait avec l'équipe pour respecter une continuité de prise en charge avec l'enfant.

La référente technique peut recevoir les parents en rendez-vous pour échanger sur des observations et questionnements en lien avec leur enfant : alimentation, sommeil,

motricité, développement psychique... Ces rendez-vous peuvent faire suite à une demande des parents eux-mêmes, un questionnement de l'équipe suite à l'analyse des pratiques par exemple, ou des observations de l'équipe.

CONCLUSION

Pendant les premières années de vie de l'enfant, si l'adulte a répondu aux besoins fondamentaux, si l'enfant a été soumis à des stimulations sensorielles et intellectuelles variées, alors il aura acquis une bonne confiance fondamentale vis à vis de lui-même et du monde.

Quelles que soient les différentes phases de la journée (ateliers, jeux, repas, sorties, séparation...) l'adulte est présent dans sa relation à l'enfant : il accompagne, observe, rassure, encourage, valorise, parle, écoute, câline, sécurise. Il est tolérant et patient, respecte l'enfant et lui fait confiance.

Le professionnel est capable d'ajuster, de négocier, de faire preuve d'ouverture d'esprit et de flexibilité afin de faire face à une grande diversité de familles et de situations. Il doit aussi être capable d'évaluer sa pratique et les actions mises en place par le lieu d'accueil pour que cela convienne à chacun, enfants, parents, équipe.

Ce projet est le fruit d'une mise en commun des connaissances et des pratiques de l'équipe. Il est la base de travail du personnel de la structure. Il fera l'objet d'une évaluation annuelle afin de vérifier si nos pratiques professionnelles sont toujours en adéquation avec nos intentions éducatives.

ANNEXE 1 : CHARTE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (23 MARS 2017)

Dix grands principes pour grandir en toute confiance

1 Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.

2 J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

5 Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

6 Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.

7 Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

8 J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.

9 Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.

10 J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.